

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila



Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française

Cycle : Master

Niveau : Deuxième année

Spécialité: Sciences du langage

Polycopié pédagogique

Matière :

Linguistique contrastive

Elaboré par Mme SAADAOUI Saloua

Grade : M.C.B.

Année universitaire

2024-2025

Fiche technique du module

Faculté : Lettres et langues

Département : Langue et littérature françaises

Semestre : 3

Intitulé de l'UE : Fondamentale

Intitulé de la matière : Linguistique contrastive

Public cible : 2 eme année Master, spécialité sciences du langage.

Crédits : 4

Coefficients : 2

Durée : 03h par semaine à raison de 12 semaines (semestriel)

Enseignante: SAADAoui Saloua. Docteure en Didactique du FLE.

Contact : saloua.saadaoui@univ-msila.dz

Objectifs de l'enseignement:

- Au terme de cette formation, les étudiants seront en mesure de comprendre les difficultés rencontrées par les apprenants arabophones dans l'acquisition du système du français standard contemporain par rapport à celui de leur langue maternelle afin d'être capables de proposer des solutions pour ces difficultés.
- Ils seront également en mesure d'analyser les phénomènes liés au contact des langues à l'image des interférences, l'interlangue et les transferts.

Connaissances préalables recommandées : les apprenants doivent avoir des connaissances de base en phonétiques articulatoire et corrective, en phonologie, en lexique et en morphosyntaxe.

Contenu de la matière :

- De la linguistique appliquée à la linguistique contrastive.
- L'évolution de la linguistique contrastive et la diversité des langues.
- La linguistique contrastive : nouvelles approches, définitions et objet d'étude.
- La linguistique contrastive et la didactique
- L'interférence : aspects psychologiques, linguistiques et pédagogiques.
- Interférence, interlangue, transfert et emprunt
- Les types des interférences : phonologique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et culturelle.

- L'analyse contrastive des erreurs : les principes de l'analyse.

Plan du cours

Chapitre I : Introduction à la linguistique contrastive

1. Origines de la linguistique contrastive
2. Définition et objet d'étude de la linguistique contrastive
3. La linguistique contrastive dans son évolution
4. Autres définitions importantes de la linguistique contrastive
5. Distinction entre linguistique comparée, linguistique contrastive et didactique
6. De la Linguistique Appliquée à la Linguistique Contrastive.

Chapitre II : Phénomènes linguistiques engendrés par le contact des langues

Introduction

1. Le bilinguisme
 - 1.1. Le bilinguisme individuel
 - 1.2. Le bilinguisme social
2. La diglossie
 - 2.1. Les Racines du Terme "Diglossie"
 - 2.2. La Diglossie : Une Situation "Conflictuelle" .
 - 2.3. La Coexistence des "Variétés Haute" et "Variété Basse" :
3. La pluriglossie arabe
4. Le colinguisme
5. Unilinguisme et multilinguisme
 - 5.1. L'unilinguisme / Le monolingue : quelles différences?
 - 5.2. Les avantages et les défis de l'unilinguisme :

6. Le multilinguisme

6.1. Plurilinguisme et multilinguisme : origine des deux mots.

6.2. Une personne plurilingue VS une communauté multilingue.

6.3. Une différence dans la hiérarchie et dans la fonction des langues.

7. La relation entre la linguistique contrastive, l'unilinguisme et le multilinguisme:

Chapitre III: Bilingualité et Apprentissage

1. La Bilingualité : Une compétence aux multiples facettes

1.1. Impact de la bilingualité sur l'individu

1.1.1. Sentiment d'appartenance

1.1.2. Relations sociales

2. La notion d'Interlangue : Un système en construction

3. L'interlangue et le rôle de l'erreur dans l'apprentissage

4. Mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue (L2)

Chapitre IV : Les Interférences

1. Définitions et conceptualisation de l'interférence

1.1→D'un point de vue psychologique

1.2→D'un point de vue linguistique

1.3→Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes

1.4→Définition de Duboi

2. Les types d'interférences

2.1. L'interférence phonétique

2.2. L'interférence morphosyntaxique (grammaticale)

2.3. L'interférence syntaxique

2.4. L'interférence lexicale

2.5. L'interférence sémantique

2.6. L'interférence culturelle

3. Étude contrastive franco-arabe et applications pratiques

3.1. Travaux dirigés : Analyse des interférences

3.2. Applications et exemples concrets observés en didactique

Chapitre V : L'Analyse des Erreurs

1. L'Analyse Contrastive (AC) : Histoire et Principes

1.1. Principes de l'Analyse Contrastive

1.2. Les conséquences pédagogiques de l'AC

2. Qu'est-ce que l'Analyse des Erreurs (AE) ?

2.1. Objectifs de l'Analyse des Erreurs

2.2. Erreurs, fautes et corrections dans les Sciences du Langage

2.3. Distinction approfondie entre Erreur et Faute

2.3.1. L'Erreur

2.3.2. La Faute

3. Les types d'erreurs

3.1. Erreur interlinguale

3.2. Erreur intralinguale

3.3. Quelques types d'erreurs interlinguales spécifiques (arabe-français)

4. Stratégies de correction des erreurs en didactique

Cours de la linguistique contrastive :

Objectifs généraux et spécifiques

Les objectifs généraux:

A l'issue de l'enseignement du module Linguistique contrastive, l'étudiant doit être capable de :

- Acquérir les notions de base de la linguistique contrastive.
- Traiter des problématiques relevant de l'analyse des erreurs et de la linguistique contrastive en déployant les méthodes d'analyse et les concepts appropriés.
- Analyser, repérer, identifier et classer des erreurs interférentielles dans un corpus donné.
- Développer une nouvelle manière d'envisager l'erreur linguistique.

Les objectifs spécifiques:

- Acquérir les notions de base de la linguistique contrastive.
- Distinguer la faute de l'erreur.
- S'initier au domaine de l'analyse de erreurs.
- Distinguer l'erreur intralinguale de l'erreur interlinguale.
- Prendre conscience du phénomène de l'interférence linguistique.
- Distinguer les différents types d'interférences linguistiques.
- Distinguer les notions langue maternelle/ seconde/ étrangère.
- Prendre conscience des conséquences du contact de langues et du bilinguisme.
- Distinguer les différents types du bilinguisme.

Connaissances préalables recommandées :

La linguistique générale, abordée en première année de licence, dans la matière Courants et Concepts de la Linguistique (CCL), les théories et les méthodes de la linguistique acquises en deuxième année dans la matière TML, la morphosyntaxe ainsi que la lexicosémantique, étudiées en première et deuxième année de licence, sont requises pour suivre cet enseignement. Les apprenants doivent avoir des connaissances de base en phonétiques articulatoire et corrective, en phonologie, en lexique et en morphosyntaxe.

Visée d'apprentissage

Ce cours vise à initier l'étudiant aux problèmes engendrés par les contacts de langues et le bilinguisme et les amener à repérer les interférences linguistiques après les avoir identifiées, classifiées et corrigées. Dans le cas de l'Algérie, ce cours permettra aux apprenants de prendre conscience des interférences provoquées par l'impact des dialectes berbères (kabyle, chaoui, etc.) et algériens (El dardja) sur l'apprentissage de la langue française. En effet, parler de l'apprentissage d'une langue étrangère amène inéluctablement à penser à la L1 de l'apprenant et à ses retombées sur celui-ci. Ce dernier, ayant souvent comme bagage linguistique une ou deux langues antérieurement acquise (s) ou apprise (s), tend souvent à recourir systématiquement à sa (es) L1 afin de pouvoir communiquer dans la L2, ce qui donne lieu à certaines erreurs résultant le plus souvent de la confusion des systèmes des deux langues et qu'on appelle également interférence. Ainsi, en se référant la conception DEBYSER selon lequel: La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison «“terme à terme, rigoureuse et systématique” de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire (1970, 31), l'objectif de ce cours sera d'amener l'apprenant repérer d'une langue maternelle donnée» ces erreurs en situation de bilinguisme ou multilinguisme, les identifier, les classer et y remédier.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Quant aux modalités d'évaluation finale, elles se feront moyennant :

1. Un examen final sur table qui se déroulera à la fin du semestre dans lequel l'étudiant sera amené à réinvestir tout ce qu'il a abordé en cours et TD durant le semestre.

Ainsi, l'étudiant serez, entre autres, amené dans cet examen à :

- Traiter des problématiques relevant de l'analyse des erreurs et de la linguistique contrastive en déployant les méthodes d'analyse et les concepts appropriés qu'il a acquis.
- Analyser, repérer, identifier et classer des erreurs interférentielles repérées dans un corpus donné.
- Proposer une remédiation aux éventuelles lacunes repérées.

2. Une évaluation continue qui vous permettra d'exercer et de mettre en pratique d'une façon permanente vos acquis. Ce type d'évaluation est assuré sous différentes formes ; à savoir : interrogation écrite, exercices en classe, des exposés, projets individuels, note de l'assiduité et de la participation en classe.

Chapitre I : Introduction à la linguistique contrastive

Objectifs d'Apprentissage

À la fin de ce chapitre, l'apprenant devrait être capable de :

1. Définir la Linguistique Contrastive (LC), identifier le contexte historique et les influences (structuralisme, béhaviorisme) qui ont mené à l'émergence de la LC.
2. Identifier les applications de la LC notamment en didactique des langues.
3. Distinguer les niveaux d'analyse en LC linguistiques aux niveaux phonologique, morphologique, syntaxique, lexical, sémantique et pragmatique.

1. Origines de la linguistique contrastive

La linguistique contrastive a été développée au 19^{eme} S à travers l'étude des langues indoeuropéennes. Sa méthode contrastive est le standard à partir duquel les linguistes jugent si deux langues ont évolué à partir d'une même langue.

Au 20^{eme} siècle, la linguistique comparée vise à définir des familles de langues dans des zones comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, la Nouvelle-Guinée et l'Afrique. Dans certaines régions, il ne fut possible que récemment de collecter les nombreuses données nécessaires à la reconnaissance des stades antérieurs des langues parlées actuellement. Ces résultats ont permis de dégager les relations des familles de langues.

La linguistique moderne est également impliquée dans la recherche des universaux du langage. Un intérêt nouveau s'est porté sur les caractères typologiques des langues du monde, et les linguistes comparent maintenant les langues du point de vue de leurs structures syntaxiques et de leurs catégories grammaticales (telles que les langues à genres , par opposition à celles qui n'en ont pas, et les langues avec sujets par opposition aux langues avec thèmes). Ainsi, dans le projet sur les universaux du langage de l'université de Stanford , le linguiste américain Joseph Greenberg et ses collègues ont montré que les langues qui partagent le même ordre de mots fondamentaux (tel que sujet-verbe-objet, objet-

verbe sujet ou objet-sujet-verbe) ont également en commun d'autres éléments de structure. De telles études comparées traduisent les efforts entrepris pour révéler dans toute leur diversité les systèmes sonores, structuraux et sémantiques des langues du monde.

2. Définition et objet d'étude de la linguistique contrastive

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique qui s'attache à comparer les structures de deux ou plusieurs langues, apparentes ou non. C'est une technique utilisée pour démontrer la relation génétique entre certaines langues. Elle essaye de prouver que deux ou plusieurs langues sont descendantes d'une seule proto-langue, par la comparaison d'une liste de termes. À travers des correspondances régulières de sons établis et des séquences régulières de sons, la proto-langue peut être reconstruite à partir des langues descendantes. Aussi, les conclusions des recherches en linguistique contrastive peuvent avoir des applications dans l'enseignement des langues ou la traduction.

La linguistique contrastive, dans notre contexte, est une application de l'enseignement. Elle pose le problème de la complexité de l'enseignement des langues étrangères. Elle est apparue dans les années 60, comme filiale de la linguistique. Cette période est caractérisée par l'avènement de plusieurs pays indépendants qui a amené certains gouvernements à réfléchir sur l'enseignement des langues étrangères, qui ne sont souvent pas des langues Nationales. Contraste signifie opposition de deux éléments mis en valeur. En linguistique contrastive, il s'agit d'opposer deux ou plusieurs structures linguistiques, de ce fait, c'est la comparaison systématique des caractéristiques linguistiques de deux ou plusieurs langues. Elle s'intéresse à l'individu d'une communauté qui apprend une langue où cohabitent plusieurs autres langues : l'individu au contact de plusieurs langues. Lorsqu'un individu évolue dans une communauté où coexistent plusieurs langues, il sera confronté à plusieurs phénomènes, à savoir:

- Situation de diglossie
- Situation de polyglossie
- Bilinguisme (individuel et social)
- Plurilinguisme
- Langues composites
- Emprunts et interférences ...

3. La linguistique contrastive dans son évolution

Les origines remontent aux années 1950, aux Etats-Unis. Deux ouvrages peuvent être mentionnés, celui de Weinreich (1953) sur le contact des langues et celui de Lado (1957) qui est considéré comme l'ouvrage fondateur de la discipline. Ce dernier propose une approche complète, non seulement aux problèmes grammaticaux, mais il traite des phénomènes de lexique et de phonétique aussi, le tout placé dans une approche à la confrontation des cultures. En ce qui concerne la méthode contrastive, il a été observé dans des groupes qui apprenaient l'anglais (L2), que les apprenants qui ont des langues maternelles (L1) différentes, ont de différents problèmes dans l'apprentissage de la L2. La langue maternelle exerce une influence qu'on appelle « le transfert négatif » sur l'apprentissage de la langue étrangère. Le phénomène est aussi appelé « interférence »: un trait de L1 apparaît dans L2, ou un trait de la langue « source » fait son apparition dans la langue « cible ». Il est simple de reconnaître un accent spécifique ou un type d'erreur qui caractérise le parler des locuteurs d'une L1 identique. Par exemple, les locuteurs dont la langue maternelle ne dispose pas de voyelles nasales peuvent connaître des difficultés en apprenant le français ou le portugais, les locuteurs qui prononcent un R roulé (hungarophones, entre autres) apprennent plus difficilement le r uvulaire du français; ceux dont la langue ignore les genres grammaticaux commettent des erreurs d'accord, et ainsi de suite, on pourrait multiplier les exemples.

On a donc supposé qu'une comparaison détaillée des deux langues concernées peut révéler les difficultés que les apprenants de L1 vont avoir au cours de l'apprentissage de L2: c'est-à-dire que l'on tentait de prédire les fautes que commettront les apprenants. On a supposé que les plus grosses difficultés se présenteront là où les différences sont les plus grandes.

4. Autres définitions importantes de la linguistique contrastive

La linguistique contrastive a fait l'objet de plusieurs définitions visant toutes à cerner le domaine d'investigation de cette récente discipline. Aussi, les contrastivistes se sont tous mis d'accord sur le principe de différencier la linguistique contrastive des autres disciplines ayant trait avec la comparaison des langues .

Ainsi, la linguistique contrastive a pour objet selon J, Dubois :*«la grammaire de correspondance pour laquelle on réunit sous forme unique les grammaires descriptives de deux langues. Elle a pour fin de donner les schèmes possibles dans une langue pour*

tout ensemble de données de schèmes de construction dans l'autre langue ». (Dubois, 1979)
Et ajoute : *« elle permet de prédire avec certaine exactitude quelles parties de la langue présenteront des difficultés pour les étudiants et la nature de ces différences. »*
(Dubois, 1979)

D'autre part R, Galisson martèle que : *« ...l'essoufflement de la contrastive positive (plus théorique qui oppose deux codes) n'a pas franchi l'activité de la contrastive négative (plus pratique qui analyse les fautes commises par un public de la langue A apprenant langue) ce qui montre l'importance que la linguistique appliquée accorde à la comparaison langue maternelle -langue étrangère. »* (Galisson, 1972)

La linguistique contrastive cherche d'après A, Valdman à établir *« la comparaison des parties équivalentes de deux langues a pour fin d'isoler les problèmes probables que le locuteur de notre langue en acquerrant l'autre. »* (Valdman, 1966)

D'autre part S, Darjowidjojo stipule que *« L'analyse contrastive est une branche de la linguistique dont on doit dûment contraster synchroniquement deux structures linguistiques de telle manière que des similitudes et les dissimilitudes puissent être indiquées »*
Dardjowidjojo, (1972)

Enfin : *« la linguistique contrastive fournit au professeur de langues étrangères le matériel qui pourrait être autrement trouvé par hasard »* (Di Pietro) affirme R, Di Pietro.

À partir de ces quelques définitions, on peut déduire que la linguistique contrastive, se donne comme objectif en dépit de *«la comparaison systématique des aspects caractéristiques des systèmes phonologiques, grammaticaux et lexicaux. »* (Boumediene, 2004), est *« ...de fournir la base pour des méthodes plus sophistiquées et plus efficaces d'enseigner l'une ou l'autre des langues concernées aux locuteurs. »* (Christian, 1972)

Comme conséquence, la linguistique contrastive bifurque vers l'établissement de deux objectifs essentiels :

Le premier, d'ordre théorique et fondamental tend à *« ...prouver l'existence de certains phénomènes, difficiles à délimiter par la seule étude d'une langue, de renouveler aussi la formulation de certaines règles, jusqu'à leur conférer une certaine universalité, justifiant de ce fait, la contribution contrastive de la linguistique générale. »* (Piétri, Regard sur le centre polonais d'analyse contrastive, 1987). (*« Linguistique contrastive et apprentissage des langues »*).

5. Distinction entre linguistique comparée, linguistique contrastive et didactique

Comme vous l'avez précédemment vu, la linguistique contrastive a pour principal objectif l'analyse et la description des erreurs dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue seconde ou étrangère.

Par contre, la linguistique comparée (ou encore linguistique comparative, linguistique historique ou grammaire comparée) est une discipline de la linguistique qui se propose d'étudier, à travers une approche historique et une méthode comparative, l'histoire et l'évolution des langues ou des familles de langues.

La méthode comparative constituait ainsi la méthode par excellence de la linguistique historique du XIX^{ème} siècle comme le témoigne la réflexion de MEILLET (1925) : « *La comparaison est le seul instrument efficace dont dispose le linguiste pour faire l'histoire des langues* » (1925: 11). Pour lui, deux principaux objectifs sont caractéristiques de cette linguistique : « *Il y a deux manières différentes de pratiquer la comparaison : on peut comparer pour tirer de la comparaison soit des lois universelles soit des indications historiques. Ces deux types de comparaison, légitimes l'un et l'autre, diffèrent du tout au tout* » (MEILLET, 1926: 01).

Alors que la linguistique comparée se limite à la comparaison des langues apparentées génétiquement, la linguistique contrastive quant à elle « met toutes les langues les unes face aux autres, aussi éloignées soient-elles structurellement ou lexicalement. C'est donc une voie intéressante dans la mesure où elle permet :

- d'éclairer une langue par le biais d'autres langues;
- de découvrir des traits ignorés, des traits sentis mal perçus ou des traits non décrits ;
- d'offrir des points de vue originaux multiples et multipliables.» (Boumediene, 2004)

Autrement dit, si la linguistique comparée prône la confrontation des langues différentes mais génétiquement apparentées, la linguistique contrastive se veut comme une discipline qui étudie les phénomènes liés aux contrastes entre deux ou plusieurs langues sans tenir compte de l'existence ou non d'une parenté génétique puisque son but est d'étudier les structures des langues mises en contraste. Elle verse beaucoup plus dans une visée

synchronique tandis que la linguistique comparée a cette tendance diachronique. (« Linguistique contrastive et apprentissage des langues », Abdelmadjid Amou.

Quant à la didactique, elle s'intéresse à l'étude systématique des méthodes et des pratiques de l'enseignement en général, autrement dit, à « l'étude de la problématique du comment on enseigne/on apprend » (PUREN, 1994 : 19). La notion de didactique", empruntée du mot grec "didaskein" (MARTINEZ, 1996 : 03) qui veut dire "enseigner", renvoie à tout ce qui est propre à l'enseignement. Autrement dit, mettre à la disposition de l'élève des connaissances et des savoirs qui lui sont nouveaux. Selon lui, ce terme :

« [...] n'est bien entendu pas réservé au domaine des langues : il a pour signification étymologique, comme adjectif d'abord, « qui est propre à instruire » [...]. Le substantif recouvre un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres. » (1996 : 03)

En résumé, la linguistique contrastive adopte la même méthode que la grammaire comparée, mais leurs objets sont différents. La première intéresse aux problèmes pédagogiques engendrés par la différence structurels des langues. Alors que la deuxième se focalise sur la différence ou la parenté de ces langues. La linguistique contrastive a le même objet que la didactique, mais non pas la même méthode.

6. De la Linguistique Appliquée à la Linguistique Contrastive

Pour retracer les origines de la Linguistique Contrastive (LC), nous rappellerons qu'elle prend sa source dans la Linguistique Appliquée (LA). La Linguistique Appliquée peut être résumée par un certain nombre de paramètres : a) elle constitue un médiateur entre l'activité théorique et l'activité pratique ; b) elle est interdisciplinaire ; c) elle est, comme nous venons de le dire, orientée vers la résolution de problèmes ; d) elle constitue une discipline à la fois scientifique et éducative.

Rappelons que le terme de Linguistique Appliquée en tant que discipline autonome, remonte aux années quarante et qu'elle a été reconnue par l'université du Michigan. Au départ, ce terme faisait référence à l'enseignement du français pour étrangers, et c'est pourquoi la LA a été associée uniquement à l'enseignement des langues secondes. A l'époque, l'apparition de revues de LA ainsi que la création de l'Association Internationale de Linguistique Appliquée ont renforcé cette discipline.

Néanmoins, depuis sa naissance, la Linguistique Appliquée a subi une évolution constante dans ses objectifs, caractérisée en particulier par une plus grande ouverture dans son application de la résolution de problèmes d'ordres différents.

Si dans les premières décennies de son histoire la LA était centrée sur le problème de la langue maternelle ou de la langue seconde, aujourd'hui, le développement progressif de l'interdisciplinarité fait référence à d'anciennes et nouvelles voies. Ainsi, Marcos Marín fait état d'anciennes voies de la langue – la traduction et l'interprétation –, par rapport à la nouvelle voie, dans laquelle nous nous inscrivons, de détection et de correction des anomalies dans l'usage de la langue, soit pour des raisons d'apprentissage, des raisons cognitives et socio-affectives, ou des pathologies, sans oublier le développement récent des systèmes de détections d'erreurs dans le domaine informatif, tels que la correction et le traitement des textes, la traduction assistée, la synthèse et l'analyse de la parole.

La LA possède actuellement un caractère interdisciplinaire puisque, comme nous venons de le voir, il existe différents champs d'investigation qui doivent être traités de façon spécifique : la Psycholinguistique, l'Ethnolinguistique et la Sociolinguistique.

Comme nous l'avons déjà précisé, nous nous situerons dans le cadre de la Psycholinguistique, fruit de la collaboration entre linguistes et psychologues, domaine où l'on examine les comportements verbaux en relation avec les paramètres psychologiques. C'est l'étude de l'apprentissage du langage en tant que processus cognitif, l'investigation des processus d'acquisition de la langue maternelle et d'apprentissage de la langue seconde, pour nous l'espagnol.

L'apprentissage d'une deuxième langue est une situation de contact entre la langue maternelle appelée langue source ou langue 1 (L1) et la langue seconde appelée langue cible ou langue seconde (L2). Dans le domaine de la Psycholinguistique, on fait la différence entre l'acquisition de la langue maternelle et l'apprentissage de la langue seconde.

C'est ainsi que l'on a vu naître la Linguistique Contrastive (LC), branche spécialisée de la psycholinguistique qui étudie spécifiquement l'apprentissage des langues secondes, et qui se situe donc dans la perspective du bilinguisme.

Ce terme est apparu en 1949 (Trager) et prenait en considération à l'origine les caractéristiques conflictuelles entre L1 et L2 pour l'élaboration d'une grammaire contrastive de ces 2 types de langues, afin de résoudre les difficultés de l'apprenant et de faciliter le processus d'apprentissage.

Depuis la dernière décennie, cette première définition a été considérablement renforcée par les recherches sur l'apprentissage des langues du point de vue psychologique et, aujourd'hui, il est indispensable de ne pas dissocier les aspects linguistiques des aspects cognitifs.

Progressivement, la Linguistique Contrastive a développé trois modèles d'investigation dans l'apprentissage de la L2 : *l'Analyse Contrastive* (AC) (Fries et Lado) ; *l'Analyse des Erreurs* (AE) (Corder) ; et *l'Analyse de l'Interlangue* (IL) (Selinker), dont nous allons exposer ici les grandes lignes les plus actuelles.

Les objectifs de ces branches:

- Les objectifs de la linguistique appliquée
 - Déterminer les applications pratiques des théories linguistiques dans le cadre de l'évolution de l'usage quotidien de langage.
 - Améliorer l'enseignement/apprentissage des langues.
 - Appliquer des connaissances linguistiques dans des domaines comme : la psychologie, la sociologie ...
- Les objectifs de la linguistique contrastive
 - Comprendre la fonctionnalité des différentes langues.
 - Permettre de réaliser des méthodes afin d'identifier les difficultés potentielles pour les apprenants d'une langue secondaire en raison des différences linguistiques.
 - Fournir de meilleures descriptions et de meilleurs supports pédagogiques aux apprenants de langues.

Exemples d'application sur chaque discipline:

- Exemples d'application de la linguistique appliquée:
 - Elaboration des programmes d'enseignement des langues.
 - Etudes sur l'acquisition du langage chez les enfants.
- Exemples d'application de la linguistique contrastive:
 - Comparaison des systèmes verbaux entre Français/Anglais.
 - Analyser des différences phonétiques entre deux langues (c'est-à-dire l'analyse contrastive).

Chapitre II : Phénomènes linguistiques engendrés par le contact des langues

Objectifs d'Apprentissage

À la fin de ce chapitre, l'apprenant devrait être capable de :

1. Définir le concept de contact des langues
2. Identifier les principaux phénomènes de contact des langues , telles que l'emprunt, le calque et l'interférence.
3. Comprendre la création de nouvelles langues de contact.
4. Discuter les conséquences sociolinguistiques du contact des langues en Abordant des notions comme le bilinguisme, le multilinguisme, la diglossie, ...etc

Introduction:

Le bilinguisme et la bilingualité sont des phénomènes qui relèvent d'une vaste interdisciplinarité, englobant la linguistique, la psychologie cognitive, la sociologie et les neurosciences. Ils influencent la manière dont les individus et les sociétés communiquent, construisent leur identité et s'adaptent à un environnement en constante évolution. Les contributions de Gatignol&Topouzkhian (2012), Kroll & De Groot (2005), et Romaine (1989) apportent des éclairages essentiels sur la compréhension des enjeux cognitifs, sociaux et culturels du bilinguisme et de la bilingualité, ainsi que sur leurs implications pratiques.

1. Le bilinguisme

Le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes. Dans certains pays , pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues . D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme.

1.1. Le bilinguisme individuel

La situation d'un individu capable de manier deux langues de statut identique avec une égale aisance (au sens restreint bien sûr). Certains linguistes définissent une personne bilingue est celle qui peut être capable de s'exprimer et de communiquer parfaitement dans deux langues, soit actif (le parole et l'écriture), soit passif (par l'écoute et la lecture.)

1.2. Le bilinguisme social

L'usage surtout parlé (écrit) de deux ou plusieurs langues (langue de culture, dialecte ou patois) par un même individu ou par un groupe (au sens large bien sûr).

Un bilingue est tout individu capable de comprendre ce qu'il lui est dit dans une autre langue et de se faire également comprendre dans cette langue.

Types de bilinguisme :

Selon l'âge d'acquisition :

Bilinguisme simultané :

- L'enfant apprend deux langues dès la naissance ou avant l'âge de 3 ans.
- Les deux langues sont développées en parallèle et peuvent atteindre un niveau équivalent.
- Exemple : Un enfant dont un parent parle français et l'autre arabe à la maison.

Bilinguisme séquentiel :

- Une langue est apprise en premier, généralement dans le cadre familial (langue maternelle), suivie d'une deuxième langue plus tard, souvent à l'école ou en milieu social.
- La maîtrise de la deuxième langue peut varier en fonction de l'exposition et de la motivation.
- Exemple : Un enfant algérien apprenant l'arabe à la maison et le français à l'école.

Selon le niveau de compétence :

Bilinguisme équilibré :

- La personne maîtrise les deux langues à un niveau équivalent.
- Ce type de bilinguisme est rare, car l'utilisation des langues dépend souvent des besoins ou des contextes.
- Exemple : Une personne parlant espagnol et anglais de manière fluide dans toutes les situations.

Bilinguisme dominant :

- Une langue est plus forte ou plus utilisée que l'autre, souvent en raison de facteurs comme l'environnement ou la pratique.
- Exemple : Un individu maîtrisant mieux l'anglais que sa langue maternelle parce qu'il vit dans un pays anglophone.

Bilinguisme passif ou réceptif :

- Une langue est comprise mais rarement ou jamais parlée.
- Exemple : Une personne qui comprend le kabyle parlé par ses parents mais ne peut pas le parler couramment.

Selon le contexte d'apprentissage :

Bilinguisme naturel :

- Acquis dans un environnement où deux langues sont parlées de manière spontanée et quotidienne.
- Exemple : Un enfant grandissant dans une région bilingue comme le Québec ou la Belgique.

Bilinguisme formel :

- Acquis par l'apprentissage intentionnel, souvent dans un cadre éducatif ou par des cours de langue.
- Exemple : Une personne apprenant l'allemand à l'école tout en parlant une autre langue à la maison.

Selon l'impact des langues l'une sur l'autre :

Bilinguisme additif :

- La deuxième langue est acquise sans affecter ou diminuer la maîtrise de la première.
- Favorisé dans des contextes où les deux langues sont valorisées culturellement.
- Exemple : Un étudiant apprenant l'anglais tout en continuant à parler couramment sa langue maternelle, le français.

Bilinguisme soustractif :

- L'apprentissage de la deuxième langue entraîne une perte ou un affaiblissement de la première langue.

- Souvent observé chez les enfants issus de minorités linguistiques dans un pays où la langue majoritaire domine.
- Exemple : Un enfant migrant qui oublie progressivement sa langue maternelle pour s'adapter à la langue dominante.

Selon l'utilisation fonctionnelle des langues :

Bilinguisme coordinateur :

- Chaque langue est utilisée dans des contextes différents, avec peu d'interférences.
- Exemple : Parler arabe à la maison et français dans le cadre professionnel ou scolaire.

Bilinguisme composé :

- Les deux langues sont apprises dans le même contexte et partagent des associations conceptuelles communes.
- Exemple : Une personne qui apprend simultanément le vocabulaire scientifique en deux langues dans un environnement éducatif.

Selon la motivation :

Bilinguisme volontaire :

- L'individu choisit consciemment d'apprendre une deuxième langue pour des raisons personnelles ou professionnelles.
- Exemple : Apprendre une langue pour travailler à l'étranger.

Bilinguisme involontaire :

- La personne devient bilingue par nécessité, souvent en raison de son environnement familial, social ou professionnel.
- Exemple : Un enfant migrant qui doit apprendre la langue du pays d'accueil pour communiquer.

Le bilinguisme dans une communauté se relie étroitement à la politique linguistique comme toute politique conduite par un Etat ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter

expansion. Cette politique linguistique peut être déclarée ou seulement implicite et prend importance particulière dans les Etats multilingues qui sont amenés à légiférer parfois dans le moindre détail.

2. La diglossie

Au début, le terme de “diglossie” est un néologisme, qui signifie bilinguisme en langue grecque avant d’être utilisé par le linguiste William Marçais en 1930 dans sa “Diglossie arabe”. Selon lui, la situation diglossique est généralement une situation conflictuelle car ce phénomène se rencontre lorsque les langues en contact ont des fonctions différentes, par exemple une langue “formelle” et une langue “privée” qui causent l’apparition de variétés “hautes” et “basses” de la langue.

C’est la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu’on appelle « variété basse » et « variété haute » : exemple de l’arabe dialectal et classique/ le créole et le français (en Haïti).

2.1. Les Racines du Terme "Diglossie"

Le passage commence par une clarification essentielle : le mot "diglossie" est initialement un néologisme. Cela signifie qu’il s’agit d’un mot nouvellement créé ou dont le sens a été nouvellement attribué dans un domaine spécifique. Son origine est grecque, où il signifiait simplement "bilinguisme". C’est une information cruciale, car elle nous permet de comprendre l’évolution sémantique du terme.

Cependant, son usage moderne et sa signification linguistique spécifique ne sont pas dus à son sens grec originel. C’est le linguiste William Marçais qui, en 1930, va lui donner sa véritable portée scientifique dans son ouvrage "Diglossie arabe". En ancrant le terme dans le contexte de la langue arabe, Marçais a identifié et formalisé un phénomène linguistique et social bien plus complexe qu’un simple bilinguisme individuel. Il a mis en lumière une réalité où la coexistence de deux formes linguistiques est systématisée à l’échelle d’une communauté.

2.2. La Diglossie : Une Situation "Conflictuelle"

L’affirmation la plus forte du texte est sans doute que, selon Marçais, la situation diglossique est "généralement une situation conflictuelle". Ce "conflit" ne renvoie pas nécessairement à des affrontements ouverts, mais plutôt à des tensions inhérentes et des déséquilibres de pouvoir entre les variétés linguistiques en présence.

Ce phénomène conflictuel découle directement du fait que "les langues en contact ont des fonctions différentes". C'est là le cœur de la diglossie : il ne s'agit pas d'un choix libre et interchangeable entre deux façons de parler, mais d'une répartition stricte des rôles sociaux. Une variété est désignée comme "formelle" ou "haute", l'autre comme "privée" ou "basse".

Les sources de ce "conflit" peuvent être multiples :

- **Prééminence et Prestige** : La variété "haute" est presque toujours associée au prestige, à l'éducation, au pouvoir, à la religion, aux médias formels et à la littérature écrite. Elle est perçue comme la forme "correcte" ou "supérieure" de la langue. Inversement, la variété "basse", bien que parlée au quotidien par la majorité, peut être dévalorisée, associée à l'informel, voire à l'inculture.
- **Accès aux Opportunités** : La maîtrise de la variété "haute" devient souvent une condition *sine qua non* pour l'ascension sociale, l'accès à l'enseignement supérieur, aux postes administratifs ou aux professions libérales. Ceux qui ne la maîtrisent pas parfaitement peuvent se retrouver désavantagés, créant ainsi une forme de stratification sociale linguistique.
- **Dissonance Cognitive** : Les locuteurs peuvent ressentir une tension entre leur langue maternelle (la variété basse) et la langue de l'éducation ou de l'administration (la variété haute), qui leur est parfois étrangère dans sa forme ou son usage. Cela peut entraîner des difficultés d'apprentissage, un sentiment d'aliénation ou une pression constante pour "bien parler".
- **Écart Linguistique** : Avec le temps, les différences grammaticales, lexicales et phonologiques entre les deux variétés peuvent s'accroître, rendant la variété "haute" difficile à appréhender sans un apprentissage formel intensif.

2.3. La Coexistence des "Variétés Haute" et "Variété Basse"

Le passage conclut en offrant une définition claire et des exemples concrets de la diglossie : c'est "la coexistence dans une même communauté de deux formes linguistiques qu'on appelle « variété basse » et « variété haute »". Cette coexistence est le pilier de la diglossie, marquant une division fonctionnelle et statutaire, et non pas simplement une diversité linguistique.

Les exemples sont éloquentes :

- **L'arabe dialectal et classique** : C'est l'archétype même de la diglossie. L'arabe classique (ou arabe standard moderne) est la langue du Coran, de la liturgie religieuse,

de l'enseignement formel, des médias écrits et des discours officiels dans le monde arabe. Les dialectes arabes (égyptien, maghrébin, levantin, etc.) sont les langues maternelles et quotidiennes parlées par les populations. Bien qu'ils partagent une origine commune, les dialectes ont évolué différemment et sont souvent peu intelligibles entre eux ou avec l'arabe classique pour un locuteur non formé.

- Le créole et le français (en Haïti) : Un autre exemple paradigmatique. Le français (variété haute) est la langue officielle, utilisée dans l'administration, le système juridique et une partie de l'éducation. Le créole haïtien (variété basse) est la langue maternelle de la quasi-totalité de la population et la langue de communication quotidienne, de la culture populaire et des échanges informels. Malgré leurs racines communes, ce sont des langues distinctes avec leurs propres grammaires et lexiques.

En somme, la diglossie, telle que définie par Marçais et illustrée par ces exemples, est un phénomène sociolinguistique où deux formes linguistiques, au-delà d'une simple différence de prononciation ou de vocabulaire, se voient attribuer des fonctions sociales distinctes et inégales. Cette division structurelle engendre des dynamiques complexes, parfois "conflictuelles", qui influencent l'éducation, la mobilité sociale et l'identité linguistique des individus au sein de la communauté.

3. La pluriglossie arabe

Le cas de la langue arabe paraît être plus complexe qu'un simple phénomène de diglossie, tel qu'il a été envisagé par William Marçais au début du 20^{ème} siècle. D'après Joseph Dichy, il n'y a pas moins d'une dizaine de glosses (sorte de variété) qui traverse le monde arabe. Une glose est définie comme étant la présence d'une « variété » très répandue couvrant plusieurs pays et qui serait en compétition avec l'arabe littéraire. Dichy cite l'exemple de l'arabe dialectal de Syrie en comparaison avec celui du Liban.

La polyglossie est un phénomène langagier proche de ceux de diglossie et de plurilinguisme. Les linguistes et sociolinguistes s'en servent pour décrire l'état d'une langue en tant que système standard en coexistence avec plusieurs autres sous-systèmes. Autrement, ces derniers pourraient être d'un statut voisin de celui d'un dialecte par rapport à la langue standard d'où il émerge. L'un des cas de langue les plus vraisemblablement tributaire de pluriglossie, est bien précisément celui de la langue arabe. Les études ayant été menées sur l'arabe depuis Charles Fergusson, voire avant lui par l'orientaliste français William Marçais, ont incessamment mis l'accent sur sa nature diglossique. Pourtant, le

phénomène diglossique, tel qu'il est décrit par Joshua Fishman, est moins descriptif de la réalité linguistique arabe que celui de polyglossie. Celui-ci est en effet plus approprié à rendre compte des faits glossiques de la langue arabe dans toute sa complexité. L'arabe étant en fait une langue qui supporte des rameaux enchevêtrés de glosses ou de variétés .

La polyglossie décrit en effet l'état d'une langue standard en présence avec un diasystème , c'est-à-dire une pluralité de variété proches les unes des autres et qui proviennent toutes d'elle .

Dans ce sens, Joesph Dichy stipule : « La notion de "diglossie" est, à nos yeux, fortement affaiblie par le fait qu'elle se trouve, à la suite de J.A. Fishman (1967), appliquée de manière indifférenciée à "deux variétés" d'une même langue" et à "deux langues distinct es" (J.J. Gumperz, 1971). Cette confusion présente l'inconvénient de compromettre la problématisation des phénomènes liés en propre à la "diglossie", en masquant la différence - fondamentale au regard de la structure de la compétence de communication et des systèmes de connaissances linguistiques, entre l'usage de deux langues distinctes, et celui d'une même langue constituée d'un ensemble articulé de variétés.

Et un peu plus loin il définit ce qu'est une langue polyglossique en déclarant : « *Un certain nombre de langues comportent un ensemble de "variétés" correspondant, non plus à des variations linguistiques telles que celles observées, en synchronie, en français ou en anglais , mais à des systèmes linguistiques (i.e. à des phonologies, morphologies, syntaxes , lexiques...) distincts, bien que fortement apparentés, et associés, d'une part à des comportements linguistiques pour lesquels il est possible de proposer un schéma de fonctions, et de l'autre, à des variations régionales. On appellera ces "variétés" des glosses ;de telles langues seront dites pluriglossiques.*» AYAD Abderrahmane(2024,115-117)

4. Le colinguisme par opposition au concept de plurilinguisme dont on se sert pour aborder les répartitions sociales entre les parlers, le colinguisme traite de l'institution des langues qui met en jeu leur symbolisation par l'écriture et les actes politiques qui les dotent d'un statut officiel en les situant par opposition à d'autres langues, elles aussi dotées d'un statut officiel ou culturel. La problématique du colinguisme donne une place déterminante aux instances législatives, juridiques et scolaires qui diffusent et enseignent des normes de communication commune ou qui règlent les tensions entre la langue dominante et d'autres pratiques langagières (idiomes locaux, langue du clergé, usage administratif, etc.) AYAD Abderrahmane (2024, 21-22)

5. Unilinguisme et multilinguisme

La langue est un moyen fondamental pour la communication humaine et la construction des sociétés. Dans ce contexte deux concepts majeurs émergent : L'unilinguisme qui désigne l'usage d'une seule langue et le multilinguisme qui implique la maîtrise ou l'utilisation de plusieurs langues. Ces deux approches linguistiques ont eu un grand impact et une grande influence sur les décisions à tous les niveaux : politique, culturel, économique, social et surtout éducatif.

Selon le **dictionnaire Le Robert**, « l'unilinguisme : c'est le fait, pour une personne, une communauté ou un pays d'utiliser ou de ne connaître qu'une seule langue ».

Selon le sociolinguiste **Louis-Jean Calvet** : « l'unilinguisme est une construction politique ou sociale, souvent utilisée par les états pour instaurer une langue commune afin de renforcer l'unité nationale et la centralisation du pouvoir ».

Le français **Claude Hagège** a défini l'unilinguisme comme un appauvrissement culturel lorsqu'il conduit à l'exclusion ou la disparition des langues minoritaires.

Pour l'américain **Joshua Fishman**, l'unilinguisme représente une situation où une communauté parle une seule langue sans l'usage simultané ou régulier d'autres langues.

Pour le français **Pierre Bourdieu** dans son ouvrage "*La distinction*" a défini l'unilinguisme comme : « un phénomène où une seule langue est valorisée, tandis que les autres langues sont dévalorisées », il a utilisé également dans d'autres travaux le concept "*capital linguistique*" pour exprimer ou parler de ce phénomène linguistique.

Plusieurs sociolinguistes ont abordé l'unilinguisme, comme les deux américains : **William Labov** et **Léonard Bloomfield** et le canadien **Erving Goffman** et bien sûr chacun de son point de vue sur ce sujet.

5.1. L'unilinguisme / Le monolinguisme : quelles différences?

Pour le premier temps "*L'unilinguisme*" et "*Le monolinguisme*" nous apparaissent comme des synonymes mais en réalité et tant que spécialistes de langue il faut faire la différence entre ces deux termes.

La différence principale réside dans les contextes d'application, *l'unilinguisme* désigne l'usage d'une seule langue dans un cadre collectif : une société, une nation souvent pour renforcer l'unité nationale, culturelle ou administrative, comme un exemple le **Japon** adopte une seule langue officielle "*le japonais*" donc elle pratique l'unilinguisme. D'un autre côté, *l'unilinguisme* est une politique ou un choix collectif.

En revanche :

Le monolinguisme s'applique à l'individu et désigne la capacité d'une personne à ne parler qu'une seule langue, donc dans ce contexte il reflète une réalité personnelle ou individuelle.

5.2. Les avantages et les défis de l'unilinguisme :

Parmi les points positifs, on trouve que l'unilinguisme peut :

- Renforcer l'unité nationale et simplifier la communication quand il y a l'utilisation d'une seule langue, donc c'est une grande occasion pour la cohésion nationale.
- Assurer une efficacité administrative, parce il réduit des couts et du temps liés à la traduction et à l'interprétation.
- consolider une identité culturelle spécifique par l'utilisation d'une langue unique, donc une promotion d'une identité forte.

Mais malgré ces avantages, l'unilinguisme rencontre des défis tel que :

- l'exclusion des minorités linguistiques, les communautés parlants des langues minoritaires peuvent être marginalisées.
- L'appauvrissement culturel, une seule langue dominante peut menacer la diversité linguistique.

Exemples concrets de l'unilinguisme:

- **La Corée de sud** : un pays qui parle **le coréen** par rapport à une langue minoritaire **Jeju**
- **La France** : un pays qui parle **le français** par rapport au : **breton, l'occitan, le basque** et **l'alsacien**, ...
- **Le japon** : un pays qui parle **le japonais** par rapport aux langues d'autochtones d'Okinawa (**Ryukyu** et **des Aïnous**)
- **La Pologne**: un pays qui parle **le polonais** par rapport aux langues minoritaires: **silésien, cachoubien, tatar,**
- **L'Islande** : un pays qui parle **l'islandais** par rapport aux langues minoritaires: **le danois, le polonais, l'anglais,**

6. Le multilinguisme

Les termes “multilinguisme” et “plurilinguisme” sont souvent utilisés comme étant des synonymes, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Leurs significations sont pourtant très différentes l'une de l'autre. Le terme “plurilinguisme” vient du latin “pluri-” et “-lingue”, qui signifie littéralement “plusieurs langues” .

L'on parle de **plurilinguisme** pour définir **une personne** qui est capable de communiquer dans plusieurs langues (généralement dans trois langues ou plus).

Le multilinguisme est quant à lui utilisé pour décrire **la coexistence de plusieurs langues** au sein d'un même groupe social ou d'un même territoire.

En bref, on utilisera donc le terme “multilingue” pour décrire un pays, un lieu ou une institution qui héberge plusieurs langues. Et l'on utilisera le terme “plurilingue” pour décrire un individu qui s'exprime dans plusieurs langues.

6.1. Plurilinguisme et multilinguisme : origine des deux mots

L'origine des deux mots diffère légèrement. En effet, « plurilinguisme » est dérivé de l'adjectif « plurilingue », lui-même composé du préfixe « pluri » (plusieurs) et du substantif latin « lingua ».

Le mot « plurilingue » a un synonyme issu non pas du latin, mais du grec ancien : « polyglotte ».

De son côté, « multilinguisme » connaît la même construction avec le substantif « lingua », mais le préfixe cette fois – ci est « multi » (nombreux, nombreuses). Le mot n'a pas d'équivalent issu du grec.

6.2. Une personne plurilingue VS une communauté multilingue

La grande différence entre les deux mots se joue sur la réalité qu'ils désignent.

En effet, le **plurilinguisme** concerne une **personne individuelle**, tandis que le **multilinguisme** concerne un **groupe social**, une communauté. Les deux termes ne sont donc pas interchangeables.

Une **personne plurilingue** est une personne qui maîtrise plus de trois langues. En effet, des termes précis désignent la maîtrise d'un nombre inférieur de langues : celui qui ne parle que sa langue maternelle est dit monolingue, celui qui parle deux langues est bilingue, et celui qui en parle trois est trilingue. Ce plurilinguisme est le fruit d'un apprentissage de la part de la personne concernée, que celle-ci ait appris ces autres langues par goût ou par nécessité professionnelle.

Une **communauté multilingue** est une communauté dans laquelle cohabitent officiellement plusieurs langues. Par exemple, le Canada est un pays multilingue, où cohabitent l'anglais et

le français. C'est le cas aussi en Espagne : le castillan est la langue officielle de toutes les provinces, mais l'Espagne comprend trois territoires officiellement bilingues avec le catalan, le basque et le galicien.

6.3. Une différence dans la hiérarchie et dans la fonction des langues

La différence entre plurilinguisme et multilinguisme tient aussi à la **hiérarchie** et à la **fonction** que les langues y occupent.

Une personne plurilingue ne pensera pas pour autant dans quatre ou dix langues différentes. Sa base demeurera sa **langue maternelle**. C'est à partir de ces structures mentales maternelles que la personne plurilingue bâtira son apprentissage progressif d'autres langues. Les **maîtrises des langues étrangères** sont donc **interdépendantes**, et arrimées à une bonne connaissance de sa propre langue.

La personne plurilingue traduira, comparera constamment la langue étrangère avec celle qu'elle connaît, puis une autre langue étrangère avec la seconde langue apprise et ainsi de suite. Il existe une **logique comparative** et cumulative dans le plurilinguisme (plus on connaît de langues, plus il est facile d'en apprendre), qui n'existe pas dans le multilinguisme.

En effet, le multilinguisme désigne la **coexistence de plusieurs langues dans les pays officiellement bilingues**. Mais cette coexistence peut être « étanche », c'est-à-dire sans réelle passerelle de l'une à l'autre. Dans le cas du multilinguisme, les langues sont souvent cantonnées à une fonction bien définie. Par exemple, le latin médiéval était uniquement la langue du droit et de l'Eglise, tandis que les parlers vernaculaires ancêtres du français étaient uniquement la langue populaire orale.

Des distinctions sociales

Des différences existent entre plurilinguisme et multilinguisme au niveau du **statut social** qu'elles véhiculent ou non.

Il y a eu un **élitisme du plurilinguisme** pendant plusieurs siècles : aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, toute l'aristocratie russe parlait français, tandis que les érudits français se piquaient d'apprendre les langues orientales.

De son côté, le **multilinguisme** n'est pas un choix de distinction individuelle, mais une **donnée sociale** à laquelle les habitants d'un pays officiellement multilingue ne peuvent rien changer, et qui ne définit pas leur maîtrise individuelle des langues en présence.

Des conséquences différentes sur la traduction

Si vous envisagez la traduction de vos documents et/ou de votre site pour amorcer votre ouverture à l'international, ce qui suit risque de vous intéresser. En effet, sachez que si votre document est à destination d'un pays multilingue, il sera nécessaire de **traduire dans les diverses langues qui y sont pratiquées**. Tous les locuteurs n'ont pas une égale maîtrise des langues qui cohabitent dans leur pays, voire la maîtrise d'une seule de ces langues.

En outre, il existe des territoires où la langue revêt un **enjeu identificateur plus fort** qu'ailleurs, voire un enjeu politique (on pense par exemple au basque ou au flamand). Si vous envisagez de vous développer dans ces régions, la première des choses est de déterminer avec soin **dans quelle langue il vous faudra traduire vos documents**, votre site et tous vos supports de communication à destination de vos nouveaux prospects.

Avantages du multilinguisme :

- Cohésion sociale renforcée : Dans des sociétés multilingues, les compétences linguistiques de plusieurs langues au sein d'une même communauté favorisent le dialogue et la coexistence pacifique.
- Préservation des langues et des cultures: Le multilinguisme aide à maintenir vivantes les langues minoritaires, contribuant ainsi à préserver la diversité culturelle dans un monde de plus en plus mondialisé.

Bien que le multilinguisme présente de nombreux avantages, il existe aussi certains inconvénients potentiels qui peuvent affecter les individus ou les communautés. Ces inconvénients varient selon les contextes, les personnes et les situations, mais voici quelques défis fréquemment rencontrés

1. Inconvénients cognitifs

- Interférence linguistique : Lorsque plusieurs langues sont parlées régulièrement, il peut y avoir des interférences entre elles. Cela peut se traduire par l'utilisation de mots ou de

structures grammaticales d'une langue dans une autre, créant des erreurs de communication. Par exemple, un locuteur peut mélanger des mots d'anglais et de français, ce qui rend le discours moins fluide.

- **Difficulté d'accès à une maîtrise parfaite de chaque langue :** Les personnes multilingues peuvent ne pas avoir une maîtrise totale de toutes les langues qu'elles parlent, ce qui peut conduire à une compétence inégale dans chaque langue. Cela peut être particulièrement gênant lorsqu'une langue est utilisée dans des contextes professionnels ou académiques.

- **Surcharge cognitive :** Le besoin de passer constamment d'une langue à l'autre peut entraîner une certaine fatigue cognitive. Pour les personnes qui doivent jongler entre plusieurs langues, cela peut entraîner une surcharge mentale, notamment lorsqu'elles doivent effectuer des tâches complexes en utilisant plusieurs langues.

2. Inconvénients sociaux

- **Exclusion sociale ou isolement :** Dans des communautés où certaines langues sont dominantes, les personnes qui ne maîtrisent pas ces langues peuvent se sentir exclues. Cela peut entraîner un sentiment d'isolement, surtout si les personnes multilingues parlent des langues minoritaires ou moins courantes.

- **Difficultés d'intégration:** Si une personne multilingue ne maîtrise pas parfaitement la langue principale d'un pays ou d'une région, elle peut éprouver des difficultés à s'intégrer socialement et à accéder à des opportunités, notamment en matière d'emploi ou de participation à la vie publique.

- **Pression pour être "parfait" dans chaque langue :** Les personnes multilingues peuvent ressentir une pression sociale pour être compétentes et fluides dans toutes leurs langues. Cela peut mener à des sentiments d'insécurité ou de frustration, particulièrement lorsque les compétences dans certaines langues sont perçues comme insuffisantes.

3. Inconvénients éducatifs

- **Difficulté d'apprentissage :** Pour les jeunes enfants qui apprennent plusieurs langues en même temps, il peut y avoir une période de confusion linguistique. Bien que la plupart des enfants multilingues s'adaptent avec le temps, certains peuvent rencontrer des difficultés lors

de la phase d'acquisition linguistique, notamment dans l'apprentissage de la grammaire, du vocabulaire et des structures complexes.

- Risque de "retard linguistique" initial : Bien que le multilinguisme ne retardera pas nécessairement le développement du langage, dans certains cas, un enfant multilingue peut présenter un retard dans l'acquisition de certaines compétences linguistiques par rapport à un enfant monolingue. Cela peut parfois être mal interprété comme un trouble du langage.
- Complexité dans les systèmes éducatifs : Dans certains systèmes éducatifs, le multilinguisme peut entraîner des complications dans l'enseignement. Par exemple, dans une école où les enseignants ne maîtrisent pas toutes les langues des élèves, il peut y avoir des défis liés à la communication ou à l'évaluation des progrès scolaires.

4. Inconvénients professionnels

- Barrières de communication dans des environnements multilingues: Même si le multilinguisme peut être un atout, il peut aussi poser des problèmes dans des environnements professionnels où la communication doit être claire et précise. Les malentendus peuvent survenir, en particulier si les employés ou les partenaires commerciaux ne maîtrisent pas parfaitement la langue de travail principale.
- Difficulté à choisir la langue appropriée : Dans des contextes professionnels internationaux, la décision sur quelle langue utiliser peut être complexe. Certaines personnes peuvent se sentir mal à l'aise de choisir une langue qui ne correspond pas parfaitement à leur niveau de compétence, ce qui peut entraîner des problèmes de communication.
- Charge supplémentaire pour les traducteurs et interprètes : Dans des environnements multilingues, les traductions et interprétations peuvent être nécessaires, ce qui peut engendrer des coûts supplémentaires et des besoins logistiques accrus. De plus, la traduction dans plusieurs langues peut ralentir certains processus de travail.

Exemples concrets du multilinguisme

1. le Luxembourg. le Luxembourg reconnaît trois langues officielles : **le luxembourgeois, le français et l'allemand.**

2. Serbie : l'héritage multilingue de la Yougoslavie

L'administration de la province de Voïvodine reconnaît notamment six langues officielles : **le serbe, le hongrois, le roumain, le slovaque, le croate et le ruthène.**

3. Afrique du Sud : Suite à la fin officielle de l'apartheid, plusieurs idiomes ont accédé au statut de langue officielle aux côtés de l'anglais et de l'afrikaans : **le ndébélé, le sotho du Nord, le sotho du Sud, le twana, le swati, le tsonga, le venda, le xhosa et le zoulou.** En tant que membres d'un pays intégrant officiellement une si large.

4. Russie : le plus grand des pays multilingues

Si les Russes ne se distinguent pas particulièrement par leur maîtrise de l'anglais, nombre de russophones sont multilingues par la pratique d'autres idiomes nationaux. Parmi ceux-ci, on peut citer : **l'adyguéen, le bachkir, l'ingouche, le kabarde, le karatchaï-balkar** (lui-même subdivisé en deux dialectes, le karatchaï-baksan-tcheguem et le balkar), **le tatar, le kalmouk, l'abaza, le nogai, le mari, l'erzya et le mokcha** (de la famille des langues mordves), **le komi, l'ossète, l'oudmourte, le tchéchéne ou encore le tchouvache.** Le russe demeure cependant la langue officielle du pays.

5. Indonésie: Aujourd'hui, l'indonésien est la première langue de 20 millions de personnes, et la seconde de quelques 140 millions. L'Indonésie compte 240 millions d'habitants et une multitude d'ethnies, ce qui explique la présence de plus de 725 langues à travers tout le territoire .

6. Inde: La constitution reconnaît 22 langues, dont le bengali, le pendjabi, le hindi et le tamoul. Les langues officielles du gouvernement indien sont le hindi (transcrit en écriture devanagari) et l'anglais.

7. Papouasie-Nouvelle-Guinée: 1 pays, 850 langues

La palme de la nation la plus multilingue est décernée à l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, avec le Luxembourg. En plus des quatre langues officielles, on évalue à **850 le nombre d'idiomes parlés sur ce territoire**, où environ 7 millions d'habitants sont membres de tribus diverses.

7. La relation entre la linguistique contrastive, l'unilinguisme et le multilinguisme:

Dans **les sociétés unilingues**, la linguistique contrastive est utilisée pour introduire et enseigner des langues étrangères donc sensibiliser les locuteurs à d'autres systèmes.

Dans **les environnements multilingues**, la linguistique contrastive est un outil pour comprendre et gérer les interactions entre différentes langues et permettre d'analyser les interférences linguistiques entre langue majoritaire et minoritaire.

L'unilinguisme et le multilinguisme ont chacun leurs avantages et leurs défis et entre les deux la linguistique contrastive joue le rôle d'un pont.

Si le premier offre une simplicité et une unité linguistique, le second enrichit la diversité et ouvre des horizons culturels et économiques. Et dans un monde interconnecté, le multilinguisme semble être une réponse aux besoins de l'époque mais il nécessite des politiques linguistiques équilibrées pour protéger les langues minoritaires.

Chapitre III: Bilingualité et apprentissage

Objectifs d'Apprentissage

À la fin de ce chapitre, l'apprenant devrait être capable de :

1. Définir le bilinguisme et ses diverses formes.
2. Identifier les facteurs influençant l'acquisition d'une seconde langue : Reconnaître les facteurs individuels (âge, motivation, aptitude, personnalité) et environnementaux (qualité et quantité de l'input, contexte social) qui affectent l'apprentissage.
3. Comprendre la notion d'interlangue en contexte bilingue : Expliquer comment l'interlangue de l'apprenant bilingue évolue et comment elle est influencée par les deux langues en présence.
4. Reconnaître les défis et avantages de l'apprentissage en contexte bilingue.

1. La Bilingualité : Une compétence aux multiples facettes

La bilingualité ne se limite pas à la maîtrise technique des langues, mais inclut les dimensions culturelles, identitaires et psychologiques associées à l'usage de deux langues. Gagnon & Topouzkhanian (2012) soulignent que la bilingualité façonne l'identité des

individus, influençant leur sentiment d'appartenance et leurs relations sociales. Dans des contextes multiculturels, elle permet une meilleure compréhension des différences culturelles, mais peut aussi provoquer des tensions identitaires lorsque les langues en présence occupent des statuts inégaux dans la société (Gatignol&Topouzkhian, 2012).

1.1. Impact de la bilingualité sur l'individu

Pour les bilingues, la constante négociation entre deux systèmes linguistiques a un impact profond sur leur sentiment d'être.

1.1.1. Sentiment d'appartenance : Être bilingue peut générer un fort sentiment d'appartenance à plusieurs communautés. Une personne peut se sentir connectée à sa culture d'origine par une langue et à une nouvelle culture d'adoption par l'autre. Cette double connexion enrichit leur vie et élargit considérablement leur cercle social et leurs opportunités.

1.1.2. Relations Sociales : Le bilinguisme améliore souvent les relations sociales en permettant la communication avec un éventail plus large de personnes. Il peut servir de pont, facilitant une compréhension plus profonde et permettant aux individus de se connecter avec autrui à un niveau plus personnel. Cela ouvre la porte à de nouvelles amitiés, à des réseaux professionnels étendus et à des expériences culturelles diversifiées.

la bilinguailté ne se résume pas à une simple maîtrise technique des langues. Il ne s'agit pas uniquement de connaître des règles de grammaire ou un certain nombre de mots. C'est une compétence bien plus profonde qui englobe des dimensions culturelles, identitaires et psychologiques intrinsèquement liées à l'usage de deux langues.

Quand une personne est bilingue, elle ne fait pas que traduire des mots. Elle navigue entre deux systèmes de pensée, deux façons d'appréhender le monde. Cela implique souvent une compréhension intuitive des nuances culturelles, des humours spécifiques, des contextes historiques et des manières de communiquer propres à chaque langue. Cette immersion transcende la simple communication linguistique et influence la perception que le bilingue a de son environnement et la façon dont il interagit avec celui-ci.

2. La notion d'Interlangue : Un système en construction

Dans les contextes multiculturels, la bilingualité devient un atout majeur. Elle permet une meilleure compréhension des différences culturelles, favorisant l'empathie et réduisant les

malentendus. Les individus bilingues peuvent agir comme des ponts culturels, interprétant non seulement les mots, mais aussi les nuances et les sous-entendus culturels. Cette capacité est précieuse dans les environnements de travail diversifiés, les relations internationales, ou simplement dans les interactions quotidiennes d'une société plurielle.

En 1972, Selinker lance dans le débat un nouveau mot qui va révolutionner l'orientation de la recherche en didactique des langues étrangères : « *l'interlangue* ». En fait, cette notion n'est pas complètement nouvelle, car des chercheurs avant lui parlaient de systèmes linguistiques indépendants de L1 et de L2. Mais le mot interlangue apparaît pour la première fois dans le sens de système intermédiaire indépendant. Il vise à nommer le système de règles utilisé par des apprenants de L2 n'ayant pas atteint la compétence des natifs de L2. L'interlangue se définit donc comme le système linguistique dont se servent les apprenants pour communiquer en L2 à un stade ou un autre de leur apprentissage. On trouve d'ailleurs plusieurs dénominations de cette notion. On parle de compétence transitoire, de dialecte idiosyncrasique, de système intermédiaire, ou même de langue intermédiaire. Voici quelques définitions proposées par certains chercheurs :

Pour Selinker la notion d'interlangue se justifie principalement à partir de l'observation qu'il existe des formes erronées fossilisées dans la langue des apprenants quel que soit le degré de compétence des apprenants en L2. La plupart des usagers de L2 (excepté les cas rares de quelques sujets qui parviennent à la maîtriser) gardent toujours dans leur L2 des prononciations, des marques grammaticales, des types de phrases qui n'appartiennent pas à la L2 mais qu'ils utilisent de façon courante. C'est un peu comme si ces usagers avaient des stratégies de communication particulières différentes de celles de L1 et différentes de celles des natifs de L2. La position de Selinker rejoignait parfaitement le courant de recherches inspirées par Corder sur des phénomènes propres à l'apprenant de L2 et inexplicables à partir du seul transfert linguistique.

Pour Tagliante (1994, p 40), l'interlangue est « *l'état de maîtrise provisoire de la langue étrangère en train de se former.* » L'erreur, selon elle, est une « *partie intégrante de cette langue intermédiaire entre les balbutiements du départ et l'état de maîtrise relative final.* » L'apprenant progresse grâce aux erreurs qu'il commet, il ne fait que tester « *ses hypothèses de fonctionnement du système nouveau qu'il est en train de se créer.* »

Pour J.P Cuq (2003, p 139), « *elle désigne la nature et la structure spécifiques du système d'une langue cible intériorisé par un apprenant à un stade donné.* » C'est donc une grammaire

intériorisée en construction, marquée par son instabilité, sa perméabilité et son caractère transitoire (incluant donc les formes fautives).

Pour Porquier & PY (2004, p 20), c'est déjà une « *sorte de langue* » qui ne représente pas un simple mélange de formes linguistiques de la langue source et la langue cible, mais une « *grammaire provisoire* » qui trouve ses fondements dans l'identification des différences et des similitudes entre ces deux langues (ou plus), et ainsi, l'apprenant en déduit des stratégies d'apprentissage (Cuq & Gruca, 2005, p 116)

Pour J-P Robert (2012, p 82), l'interlangue est « un microsystème » que l'apprenant s'est construit à partir de ses acquis en langues source et cible. Pour atteindre cette dernière, il a procédé à la restructuration de la langue cible en utilisant des règles de la langue source.

Gilles Bibeau (1988, pp 11-12) émet des réserves quant à la description de l'interlangue comme une langue intermédiaire entre deux langues, car dit-il, si c'était le cas, on devrait pouvoir isoler son système phonologique, son système morphologique, son système syntaxique et son système lexico-sémantique. Il ajoute que cette notion est difficile à traiter parce que le mot lui-même est biaisant par rapport à ce qu'il tente de recouvrir (un ensemble de structures mixtes) et parce qu'il implique qu'il existe durant l'apprentissage une restructuration permanente des données sous forme de multiples systèmes autonomes successifs jusqu'à la maîtrise du système de L2. Ainsi, selon cet auteur, la définition de l'interlangue est problématique. Conçue comme un code, c'est à dire comme un système semblable à celui d'une langue naturelle, elle s'en distingue par au moins trois caractéristiques :

- D'abord son système n'est pas intégré, car l'apprentissage des différents types de structures ne se fait pas au même rythme. En effet, il existe en général un écart entre le niveau de développement en phonologie ou en lexique et le niveau de développement en morphologie ou en syntaxe.
- Ensuite, l'interlangue se modifie constamment au fur et à mesure que l'apprentissage progresse, dans certains cas jour après jour.
- Enfin, l'interlangue est individuelle et non commune. Cette dernière caractéristique constitue à elle seule une objection fondamentale au concept d'interlangue.

3. L'interlangue et le rôle de l'erreur dans l'apprentissage

Ceci nous conduit à nous interroger sur l'utilité de cette notion quant à la compréhension du phénomène d'apprentissage d'une langue étrangère, ainsi que des modalités de son enseignement. Pour qu'elle le devienne, il faudrait mieux la définir et l'appliquer à des corpus de telle sorte qu'elle ait une valeur descriptive et explicative plus grande. Quoi qu'il en soit, disons que l'interlangue n'est pas une « langue intermédiaire » mais un état de l'apprentissage d'une langue cible par un sujet donné. Elle est individuelle, instable et hétérogène. Instable, parce qu'elle représente, d'une part, un moment dans l'itinéraire d'acquisition de la langue cible, et d'autre part, elle est soumise à des pressions normatives qui tendent à la restructurer et donc de la modifier (Porquier & PY, 2004, p 22). Elle est hétérogène, puisqu'elle entretient des relations avec la langue source et la langue cible. (J-P Cuq, 1996, p 45)

Dans cette optique, l'erreur est la manifestation de cet état d'apprentissage instable, non conforme aux normes de la langue cible. L'apprenant peut soit progresser et évoluer vers la langue cible s'il persévère dans son effort d'apprentissage, soit il se fossilise et se fige s'il abandonne toute étude en considérant ses acquis en langue cible comme suffisants à ses besoins. L'erreur est alors considérée à la fois comme une marque de la stratégie d'apprentissage de l'apprenant et un indice de la nature du système linguistique qu'il utilise.

Bien que l'approche contrastive et la notion d'interlangue restent fort abstraites, il est souhaitable que l'enseignant possède cet arrière-plan théorique en étant conscient des réservoirs linguistiques où puise l'apprenant pour construire ses connaissances en langue cible. L'interprétation des erreurs est certes un terrain glissant, puisqu'il demeure l'un des domaines les plus instables de la didactique des langues. Ces difficultés liées à l'analyse et l'interprétation des erreurs pourraient provoquer chez l'enseignant un sentiment d'insécurité, mais cela ne doit pas le détourner de son rôle crucial quant à l'attitude qu'il doive adopter vis-à-vis des erreurs de ses apprenants.

4. Les mécanismes d'acquisition d'une deuxième langue

On veut savoir dans quelle mesure l'acquisition d'une langue seconde diffère de celle de la langue maternelle. Lorsqu'on parle de l'acquisition d'une seconde langue deux aspects doivent être pris en considération dans la comparaison des deux

moments :

- L'acquisition d'une langue 2 se fait à un stade du développement cognitif plus avancé que celui atteint lors de l'apprentissage de la langue maternelle.
- Un individu qui acquiert une seconde langue possède un bagage linguistique dans sa langue maternelle.

La question est dans quelle mesure ce double bagage cognitif et linguistique est-il à l'origine d'un processus d'apprentissage différents de celui de la langue maternelle ?

La plupart des chercheurs acceptent le postulat selon lequel l'apprenant d'une langue 2 quel que soit son âge est face à des problèmes d'ordre sémantique différents. L'apprenant d'une langue 1 part d'un terrain vierge, il se structure dans sa langue maternelle. L'apprenant d'une langue 2, part d'un terrain qui est la structuration de sa langue maternelle. Il va lui falloir une volonté pour s'éloigner de sa langue maternelle. Quel rôle une langue maternelle peut-elle jouer dans l'apprentissage d'une langue 2 ?

Cette question est à l'origine de deux grandes tendances dans l'étude de l'acquisition d'une L2. La première tendance est celle qui insiste sur l'aspect « développemental universel » de cette acquisition et qui a donné lieu à des approches comme l'analyse des erreurs, les interlangues et les systèmes approximatifs dans lesquels on analyse l'acquisition en termes de stades développementaux en minimisant l'apport de la langue maternelle. La deuxième tendance insiste sur l'importance et le rôle de la langue maternelle dans l'acquisition de la langue 2.

Cette approche mettra l'accent sur les interférences et sur l'analyse contrastive des réalisations d'élèves. L'analyse contrastive compare les éléments des deux langues en insistant sur les différences plutôt que sur les ressemblances.

La linguistique contrastive a été développée dans une optique d'application à l'enseignement. Kenyars (1938) a été le premier à appliquer les méthodes de linguistique contrastive sur l'enseignement de sa fille. Il conclut que l'enfant qui acquiert une L2 ne passe pas par les mêmes étapes que l'enfant qui acquiert sa langue maternelle. Il n'explique pas les mécanismes mis en jeu dans l'acquisition d'une L2.

Les différentes théories sous-jacentes aux mécanismes de la L1 sont à la base de différentes approches de l'enseignement de la L2. Les didacticiens qui optent pour une théorie qui attache de l'importance au rôle de la L1 dans l'acquisition d'une L2 ont développé des méthodes de l'enseignement basées sur l'analyse contrastive. Ceux qui voient plutôt

dans le développement de la L2 l'existence d'un mécanisme universel indépendant de la L1, insistent sur l'importance des erreurs développementales en apprentissage de la L2.

Activités de réflexion :

- La bilinguisme et le processus d'apprentissage sont liés. Les relations étroites et souvent indispensables, Pourriez-vous m'expliquer comment?
- Quelles sont les principales origines du contact des langues?
- À partir du contenu du cours, expliquez les phénomènes de bilinguisme et de plurilinguisme. Le contexte sociolinguistique algérien est caractérisé par la diglossie.
- *«Le phénomène de la variation sociale de la linguistique est un phénomène qui existe dans toute société, à toute époque, parce que la production langagière est une des pratiques sociales. Elle est donc sous-tendue par les rapports des hommes au réel, et les rapports entre eux. Cependant, si on choisit le domaine de la didactique, on trouve, à titre d'exemple, que la relation entre didactique de plurilinguisme en contexte et sociolinguistique semble de plus en plus évidente et de plus en plus nécessaire.»*

Question : Développez ce passage en fonction du contenu de votre cours.

Chapitre IV : Les interférences

Objectifs d'Apprentissage

À la fin de ce chapitre, l'apprenant devrait être capable de :

1. Définir le concept d'interférence linguistique.
2. Distinguer l'interférence du transfert (positif et négatif.
3. Identifier les différents niveaux linguistiques d'interférence.
4. Analyser des exemples concrets d'interférences : Appliquer les connaissances acquises pour identifier et expliquer des cas d'interférence dans des productions orales ou écrites d'apprenants bilingues ou de locuteurs en contact de langues.

Introduction:

On dit qu'il y a interférence «*quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.*» Kannas, C. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, p.252

D'après Georges Mounin², *les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait du bilinguisme (anglais ~ français) ou du plurilinguisme (arabe ~ anglais ~ français) des locuteurs, constituent le phénomène d'interférence linguistique.* L'interférence est donc phénomène entraîné par le contact entre les langues; elle est simplement l'emploi, quand on parle ou écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue.

En didactique d'une langue seconde l'interférence « *désigne des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible.* » . Hamers (J-F.) & Blanc (M.) (1983) , *Bilinguisme et bilingualité*, 2^{ème} édition, Bruxelles, Pierre Mardaga, p.452.

1. Définitions et conceptualisation de l'interférence

- **D'un point de vue psychologique :** l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements. « L'effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre habitude ».

- **D'un point de vue linguistique :** elle se définit comme un accident du bilinguisme entraîné par le contact entre les langues. Selon Mackey, « *L'interférence est l'emploi, lorsqu'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* ».

- **Du point de vue de la pédagogie des langues vivantes :** l'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère, sous l'effet des habitudes ou des structures de la langue maternelle. On parle à ce propos de « déviation », de « glissement », de « transfert », de « parasites ». L'interférence qui est l'introduction d'un élément E de la langue maternelle (L1) dans la langue

étrangère (L2), ne se produit pas arbitrairement. Il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de L2 avec un élément correspondant de L1 qui entraîne un glissement vers L1.

• **Définition de Dubois :** « *il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue a* » (Dictionnaire de linguistique, 2002).

2. Les types d'interférences

2.1. L'interférence phonétique : elle concerne la transposition d'un trait

phonétique de L1 sur L2. Exemple : Il utilise une brosse (interférence phonétique de l'arabe qui ne possède pas le [u]). l'interférence phonétique peut se manifester de différentes manières :

- **Substitution de sons :** Comme dans votre exemple, un son de la L2 qui n'existe pas en L1 est remplacé par un son similaire de la L1.
- **Prononciation modifiée de sons existants :** Même si un son existe dans les deux langues, sa réalisation phonétique précise (l'endroit et la manière dont il est produit) peut différer. Par exemple, le "r" français et le "r" anglais sont des sons différents, et un anglophone apprenant le français peut initialement prononcer le "r" à l'anglaise.
- **Intonation et rythme :** Chaque langue a sa propre mélodie et son propre rythme. Les apprenants peuvent inconsciemment appliquer l'intonation de leur L1 à la L2, ce qui peut parfois rendre leur discours étrange ou difficile à comprendre pour les locuteurs natifs.
- **Accent tonique :** La place de l'accent tonique dans les mots varie d'une langue à l'autre. Un apprenant peut placer l'accent tonique au mauvais endroit dans un mot de la L2 par influence de sa L1.

L'interférence phonétique est l'un des premiers défis rencontrés par les apprenants de langues. Avec la pratique et la conscience de ces différences, il est tout à fait possible de s'en affranchir progressivement et de développer une prononciation plus proche de celle des locuteurs natifs.

2.2. L'interférence morphosyntaxique (grammaticale) : l'apprenant use du

même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y

référant, tels que le genre et le nombre. Exemple : La bouton de ma veste (bouton

est féminin en kabyle). L'interférence morphosyntaxique peut toucher de nombreux aspects de la grammaire :

- **Le genre des noms** : Comme illustré avec l'exemple du bouton, l'attribution du genre aux noms varie considérablement d'une langue à l'autre. Un nom masculin dans une langue peut être féminin dans une autre, et vice-versa.
- **Le nombre** : La formation du pluriel peut suivre des règles très différentes. Par exemple, l'ajout d'un "-s" en français pour la plupart des noms n'est pas une règle universelle.
- **L'ordre des mots** : La structure des phrases (Sujet-Verbe-Objet, par exemple) n'est pas la même dans toutes les langues. Un apprenant peut avoir tendance à conserver l'ordre des mots de sa langue maternelle, même si ce n'est pas correct dans la langue cible.
- **L'utilisation des temps et des modes verbaux** : Les systèmes verbaux varient énormément. Une langue peut avoir moins ou plus de temps verbaux, ou les utiliser de manière différente. Un apprenant peut avoir du mal à choisir le temps verbal approprié en se basant sur son intuition de la L1.
- **L'accord des adjectifs et des participes passés** : Les règles d'accord en genre et en nombre peuvent être complexes et différent d'une langue à l'autre.
- **L'emploi des prépositions** : Le choix de la préposition correcte après un verbe ou devant un nom peut être source d'erreurs, car les correspondances entre les langues ne sont pas toujours directes.
- **La structure des phrases relatives et interrogatives** : La manière de construire ces types de phrases peut varier considérablement.

L'interférence morphosyntaxique est un défi important, car les règles grammaticales sont souvent implicites dans notre langue maternelle. Il faut une prise de conscience et un apprentissage explicite des règles de la langue cible pour surmonter ces interférences.

2.3. L'interférence syntaxique : elle concerne l'ordre des éléments dans la

phrase, le dédoublement du sujet, l'emploi transitif ou intransitif de certains verbes, l'emploi fautif des prépositions. Exemples : ordre = il apprend à son frère à lire Dédoublement = le cahier que je l'ai acheté.

Ces exemples illustrent parfaitement certains aspects de l'interférence syntaxique :

- **Ordre des mots** : "Il apprend à son frère à lire". Dans certaines langues, l'ordre des compléments pourrait être différent. Par exemple, un locuteur dont la langue maternelle a une structure Sujet-Objet-Verbe pourrait initialement avoir tendance à dire quelque chose comme "Il son frère à lire apprend". L'ordre des mots est fondamental pour le sens et la grammaire d'une langue, et les différences peuvent être subtiles mais importantes.
- **Dédoublement du sujet** : "Le cahier que je l'ai acheté". Ici, le pronom "le" redouble le sujet "le cahier" introduit par "que". Ce type de construction est fréquent dans certaines langues romanes dans des contextes spécifiques, mais n'est pas standard en français. L'apprenant applique ici une structure de sa L1 au français.

L'interférence syntaxique peut se manifester de diverses manières :

- **Ordre des mots (SVO, SOV, VSO, etc.)** : Comme mentionné, l'ordre des sujets, verbes et objets peut varier considérablement entre les langues.
- **Place des adjectifs et des adverbes** : Certaines langues placent généralement les adjectifs avant les noms, d'autres après. La position des adverbes peut également varier.
- **Structure des propositions subordonnées** : La façon dont les propositions subordonnées sont introduites et structurées (par exemple, l'utilisation de conjonctions, l'ordre des mots à l'intérieur de la subordonnée) peut différer.
- **Transitivité des verbes** : Certains verbes sont transitifs (nécessitent un complément d'objet) dans une langue et intransitifs (n'en nécessitent pas) dans une autre, ou inversement. Cela peut entraîner des erreurs dans la construction des phrases.
- **Emploi des prépositions** : Comme vous le soulignez, l'utilisation des prépositions est un domaine délicat. La préposition qui suit un verbe ou qui relie deux noms peut ne pas avoir d'équivalent direct dans la L1, ce qui conduit à des erreurs par calque.
- **Omission ou ajout de mots grammaticaux** : Les apprenants peuvent omettre des articles, des pronoms relatifs ou d'autres petits mots grammaticaux nécessaires en L2 parce qu'ils n'ont pas d'équivalent dans leur L1, ou au contraire, en ajouter par analogie avec leur langue maternelle.

2.4. L'interférence lexicale : elle concerne l'emploi fautif de mots. Il s'agit de traduction littérale de mots véhiculant un sens et un référent unique dans la langue

maternelle, alors que dans la langue- cible le référent possède plusieurs

dénominations. Exemples : cheveux, poils, cils, en français, renvoient à poils en arabe.

Montre, pendule, horloge, en français, renvoient à montre en arabe.

L'interférence lexicale peut prendre plusieurs formes :

- **Calque sémantique (ou faux amis) :** Il s'agit de mots qui se ressemblent en forme dans les deux langues mais qui ont des sens différents. Par exemple, le mot anglais "library" ressemble au français "librairie", mais le premier signifie "bibliothèque" et le second "magasin de livres". Ces faux amis peuvent entraîner des contresens hilarants !
- **Généralisation ou particularisation excessive :** Comme dans vos exemples, un mot de la L1 peut avoir un champ sémantique plus large ou plus restreint que son équivalent apparent en L2. L'apprenant peut alors utiliser le mot de la L2 dans des contextes inappropriés.
- **Difficulté à distinguer des synonymes :** Une langue peut avoir plusieurs mots pour exprimer une idée similaire, avec des nuances de sens différentes. Un apprenant peut avoir du mal à choisir le mot le plus approprié en fonction du contexte.
- **Influence de l'expression idiomatique :** Les expressions idiomatiques sont souvent très spécifiques à une langue et ne peuvent pas être traduites littéralement. Un apprenant peut essayer de calquer une expression de sa L1 dans la L2, ce qui donne souvent des résultats étranges.

Surmonter l'interférence lexicale demande une attention particulière au vocabulaire de la langue cible, à ses nuances de sens et à ses contextes d'utilisation. L'apprentissage par le contexte, l'utilisation de dictionnaires et l'exposition à la langue authentique sont essentiels pour développer un lexique précis et éviter ces pièges.

2.5. L'interférence sémantique : elle concerne l'emploi de mots dont le sens ne

correspond pas ou n'existe pas en arabe. Il s'agit aussi de traduction littérale

(lexicosémantique). Exemples : Faire une opération = subir une opération Faire un accident = avoir un accident

Je te dois de l'argent = tu me dois de l'argent

L'interférence sémantique peut également se manifester lorsque :

- **Un mot de la L2 a plusieurs sens qui n'existent pas pour le mot équivalent en L1.** L'apprenant peut alors utiliser le mot de la L2 avec un sens inapproprié.
- **Un concept exprimé par un seul mot en L1 nécessite plusieurs mots ou une expression différente en L2.** L'apprenant peut alors avoir du mal à trouver la formulation correcte.
- **Les connotations culturelles associées à un mot diffèrent entre les langues.** Un mot qui semble équivalent peut avoir des implications sociales ou émotionnelles différentes.

Dépasser l'interférence sémantique demande une immersion profonde dans la langue cible et une attention particulière à la façon dont les locuteurs natifs utilisent les mots dans différents contextes. Il ne suffit pas de connaître la traduction littérale ; il faut comprendre les nuances de sens et les collocations habituelles.

2.6. L'interférence culturelle

La culture, dans son sens le plus large est un : « *ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux d l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.* »

L'interférence culturelle se manifeste lorsque les normes, les valeurs, les habitudes ou les modes de pensée de la culture de l'apprenant influencent sa compréhension et son utilisation de la langue cible, entraînant parfois des malentendus ou des interprétations erronées.

Voici quelques exemples de domaines où l'interférence culturelle peut se produire :

- **Formules de politesse et conventions sociales :** Ce qui est considéré comme poli ou impoli peut varier considérablement d'une culture à l'autre. Par exemple, la manière de saluer, de remercier, de faire des compliments, de refuser une invitation, ou même le niveau de formalité dans le langage. Un apprenant peut appliquer les règles de sa propre culture, ce qui peut être perçu différemment dans la culture cible.
- **Communication non verbale :** Les gestes, les expressions faciales, le contact visuel, la proxémie (distance physique entre les interlocuteurs) ont des significations culturelles spécifiques. Un geste anodin dans une culture peut être offensant dans une autre.

- **Valeurs et croyances** : Les valeurs fondamentales (individualisme vs. collectivisme, importance de la famille, rapport au temps, etc.) et les croyances (religieuses, sociales) influencent la manière dont les gens communiquent et interprètent le monde. Un apprenant peut avoir du mal à comprendre des références culturelles ou des points de vue différents des siens.
- **Humour et ironie** : L'humour est profondément culturel. Ce qui est drôle dans une culture peut ne pas l'être dans une autre, et l'ironie peut être particulièrement difficile à saisir pour les personnes venant d'une culture plus directe.
- **Tabous et sujets sensibles** : Les sujets qu'il est acceptable ou non d'aborder en conversation varient d'une culture à l'autre. Un apprenant peut aborder un sujet tabou sans le savoir, causant un malaise.
- **Styles de communication** : Certaines cultures privilégient une communication directe et explicite, tandis que d'autres sont plus indirectes et implicites. Un apprenant venant d'une culture directe peut trouver le style de communication de la culture cible vague ou ambigu, et inversement.
- **Références culturelles** : La compréhension de la littérature, du cinéma, de la musique, de l'histoire et des figures emblématiques d'une culture est essentielle pour une communication riche et nuancée. Un manque de connaissance de ces références peut rendre la communication difficile.

L'interférence culturelle est souvent plus subtile que les interférences linguistiques (phonétique, lexicale, grammaticale, sémantique), mais elle peut avoir un impact significatif sur la communication et les relations interculturelles. Développer une sensibilité culturelle et une compréhension des différences est une partie intégrale de l'apprentissage d'une langue.

En effet, chaque société se caractérise par ses propres traits culturels et le fait de transférer une valeur culturelle propre à une langue vers une autre langue produit ce que l'on appelle : l'interférence culturelle. Cette dernière est due aux divergences ou différences culturelles des deux langues. Autrement dit, le bilingue intègre des phénomènes culturels nouveaux quand il est face à une situation où il tente de trouver des équivalents qui sont absents dans son répertoire en langue source. Par exemple,

- Les arabophones ont tendance à utiliser, le plus souvent d'une manière inconsciente, dans leur parler le mot ALLAH au lieu de DIEU pour montrer leur identité religieuse et culturelle. Ceci pourrait être considéré comme une interférence culturelle d'ordre lexical, ou carrément une double interférence sur les deux plans : culturel/lexical.

- Nous avons également l'expression *Tu es belle comme la lune*, qui veut dire chez les Arabes que la personne interlocutrice est belle ou jolie, car c'en est l'usage de la culture arabe, c'est donc un compliment, la lune étant effectivement belle ; par contre, pour les Français, dans leur culture, cette même expression a une valeur dépréciative, ce n'est plus un compliment comme chez les Arabes, mais une sorte d'insulte ou de dénigrement, du fait qu'elle signifie que l'interlocuteur est bête ou sot !

3. Étude contrastive franco-arabe et applications pratiques

Recensement des fautes lexicales les plus courantes

● Verbe transitif arabe :

Appartenir = cette maison (lui) l'appartient. Apprendre = il apprend (à) son frère à lire.

Conseiller = conseiller (aux) les gens de s'en aller.

● Distribution différente des prépositions :

Il applaudit (les) aux musiciens. Il prie (à) Dieu. Acheter (à) avec un prix élevé.

● Calque d'expression sémantique :

Le calque d'expression sémantique révèle une influence plus profonde de la langue maternelle sur la manière de conceptualiser et d'exprimer des idées. Il ne s'agit pas seulement de traduire des mots, mais de transposer des structures de pensée linguistiques.

Ce type d'interférence peut être particulièrement tenace car elle est souvent liée à des habitudes de pensée et d'expression bien ancrées. La prise de conscience de ces différences et l'apprentissage des expressions idiomatiques de la langue cible sont essentiels pour les surmonter.

Exemples:

Avoir = tu me dois 20 da / j'ai chez toi 20 da. Croire = il nous prend pour des enfants / il nous croit pour des enfants. Dépenser = mon père dépense beaucoup sur moi / je coûte cher à mon père.

● Expressions périphrastiques :

Arbre d'oranges = oranger. Arbre de citrons = citronnier.

3.1. Travaux dirigés : Analyse des interférences

Objectif : Faire l'analyse contrastive de deux systèmes linguistiques

Analyser les interférences dues au contact de deux langues à travers des corpus oraux ou écrits.

a) Corpus oral

- Enregistrer des apprenants ou des émissions radiophoniques
- Transcrire les enregistrements
- Constituer un corpus d'interférences phoniques, lexicales, morphologiques et syntaxiques
- Expliquer ces interférences
- Proposer des solutions.

b) Corpus écrit

- Récolter des écrits d'élèves
- Constituer un corpus d'interférences phoniques, lexicales, morphologiques et syntaxiques-
- Expliquer ces interférences
- Proposer des solutions.

3.2. Applications et exemples concrets observés en didactique

Pendant les séances de la production orale et en corrigeant les copies de la production écrite des élèves , on a constaté un certain nombre d'interférences de plusieurs types où je vais en citer quelques exemples.

Des interférences linguistiques :

Exemples : Les apprenants disent : au lieu de dire :

deux grones ou deux crones deux cornes

la gazallala gazelle

le jarda le jardin

le [fanak] le fennec [fɛ.nɛk]

Des interférences syntaxiques ou morphosyntaxiques :

a/ le dédoublement du sujet.

Exemples : l'ours **il** est un animal sauvage

Sa femelle **elle** l'ourse et son petit **il** l'ourson

pour dire : sa femelle est l'ourse et son petit est l'ourson

b / des interférences concernant les prépositions.

Exemple : il se nourrit **sur** les poissons **pour dire** il se nourrit **des** poissons

Des interférences grammaticales :

a/Des interférences dues à l'absence du verbe être au présent.

Exemples : les apprenants ont écrit au lieu d'écrire :

l'ours carnivore l'ours **est** carnivore

l'ours grand et fort l'ours **est** grand et fort

la maison de Amine belle la maison de Amine **est** belle

sa femelle l'ourse et son petit l'ourson sa femelle **est** l'ourse et son petit **est** l'ourson

b/Des interférences concernant le genre des noms féminin ou masculin dans l'arabe et le contraire dans le français. Des interférences concernant également l'accord de l'adjectif avec son nom. Elles sont nombreuses.

Exemples: les apprenants ont écrit : le correct est :

le maison de Amine est beaula **maison** de Amine est **belle**

Il habite une immeuble il habite **un immeuble**

Elle se trouve près du (de le) mosquée elle se trouve près de **la mosquée**

en face de la jardin en face **du (de le) jardin**

un petit queue **une petite queue**

un grand tête **une grande tête**

Des interférences lexicales :

Des interférences concernant les adjectifs qui précèdent le nom contrairement à la langue arabe où l'adjectif vient toujours après le nom.

Exemples : des oreilles grandes des grandes oreilles **—————>**

Une queue petite une petite queue **—————>**

L'éléphant a une trompe longue l'éléphant a une longue ~~trompe~~ **—————>**

Amine a une maison belle Amine a une ~~belle~~ maison **—————>**

Quelques exemples des interférences faites par des apprenants de 1^{année} moyenne :

L'interférence	Le type de l'interférence	Sa correction
*Les mains ,il faut les laver	Interférence syntaxique	*Il faut laver les mains
*tu dois passer l'eau sur les mains	Interférence syntaxique	*Tu dois rincer tes mains
*j'utilise l'eau et la savon	Interférence phonétique	*J'utilise l'eau et le savon
*la saleté est un broblème	Interférence phonétique	La saleté est un * problème
*Avant de manger, je lave mes pattes	Interférence lexicale	Avant de manger ,je * lave mes mains
Soudain ,apparut une fée	Interférence phrastique	Soudain ,une fée * apparut
*laver les mains est une tradition prophétique	Interférence culturelle	

Corpus écrit:

Analyse des interférences dues au contact de deux langues (français/arabe) à travers les écrits d' élèves de 2AS: Les tableaux ci-dessous représentent des interférences commises par les apprenants de deuxième année secondaire (science expérimentale). Ces interférences sont déterminées dans leur contexte à partir des copies de productions écrites réalisées par les mêmes apprenants.

Copie 1 : L'internet

Interférences	correction	Types d'interférences :				explication
		Morpho-syntaxique	Lexico-sémantique	phonétique	culturel	
"L'internet est un rézeau important"	"L'internet est un réseau important"			x		l'apprenant comprend le son mais pas l'orthographe
" Elle est très	" il est très	x				confusion liée aux problèmes

nécessaire”	nécessaire”					de genre
“pour la vie des individus”	“pour la vie des individus”			x		absence du phonème équivalent dans sa langue maternelle
“un vit dans un pays l’autre dans un pays autre”	“une vit dans un pays et l’autre dans un autre pays”	x				règle apprise dans sa langue maternelle appliquée dans la langue étrangère
“jeux, musique et vidéos”	jeux, musique et vidéos”			x		absence des phonèmes équivalents dans sa langue maternelle

Copie 2: le téléphone portable

Interférences	correction	Types d’interférences :				explication
		Morpho-syntaxique	Lexico-sémantique	phonétique	culturel	
“Le téléphone portable est une moyenne de communication”	Le téléphone portable est un moyen de communication”	x				règle apprise dans la langue maternelle appliquée dans la langue étrangère
“ cet invention ”	“cette invention”	x				confusion liée aux problèmes de genre
Surtout dans les moments”	Surtout aux moments”		x			traduction du mot à mot
L’aid, inshallah ”	Fête, si dieu le veut				x	des valeurs culturelles propres à sa religion

--	--	--	--	--	--	--

Copie 3: l'ordinateur

Interférences	correction	Types d'interférences :				explication
		Morpho-syntaxique	Lexico-sémantique	phonétique	culturel	
“pour plusieurs raisons”	“pour plusieurs raisons”			x		absence du phonème équivalent dans sa langue maternelle
“l'ordinateur qui contient l'internet”	l'ordinateur qui est branché à un réseau internet”		x			traduction du mot à mot
il est une outil”	il est un outil”	X				confusion liée aux problèmes de genre

Copie4: la voiture

Interférences	correction	Types d'interférences :				explication
		Morpho-syntaxique	Lexico-sémantique	phonétique	culturel	
“la voiteur”	“la voiture”			x		absence du phonème équivalent dans sa langue maternelle
“une grande moyen de transport”	“un moyen de transport très important”	x	x			règle apprise dans la langue maternelle appliquée dans la langue étrangère
“d'une endroit à une autre	“d'un endroit à un autre	X				règle apprise dans la langue maternelle appliquée dans

						la langue étrangère
“nouveau places”	“places nouvelles”	X				Confusion liée aux problèmes de genre

Copie 5: la voiture

Interférences	correction	Types d’interférences :				explication
		Morpho-syntaxique	Lexico-sémantique	phonétique	culturel	
“la voiture est une moyene moderne”	“la voiture est un moyen moderne”	x				règle apprise dans la langue maternelle appliquée dans la langue étrangère
“ d’une endroit à une autre”	“ d’un endroit à un autre”	x				règle apprise dans la langue maternelle appliquée dans la langue étrangère

- Ces interférences sont essentiellement dues à des traductions littérales de l’arabe et à des erreurs de genre et des structures de phrases incorrectes.
- Nous proposons comme solution une meilleure compréhension des spécificités grammaticales et syntaxiques du français, la lecture et l’écoute des documents authentiques de façon régulière.

Chapitre V : L’analyse des erreurs

Objectifs d'Apprentissage

À la fin de ce chapitre, l'apprenant devrait être capable de :

1. Définir l'Analyse des Erreurs (AE).
2. Distinguer l'analyse de l'erreur de l'analyse contrastive.

3. Distinguer "erreur" et "faute" .

4. Identifier les sources principales des erreurs.

1. L'Analyse Contrastive (AC) : Histoire et Principes

On a longtemps considéré que les erreurs prouvaient que l'apprenant ne maîtrisait pas toutes les règles de L2 et que les difficultés de L2 correspondaient à la persistance d'habitudes en L1 et à leur transfert à la langue-cible. Ces erreurs provenant d'une interférence de L1 (interférence interlangue), la comparaison entre la langue maternelle et la langue-cible pouvait alors les prédire, voire les réduire. Cette approche a alors introduit la notion d'analyse contrastive. Aujourd'hui, certains considèrent que l'analyse contrastive est capable de prédire les erreurs produites par l'apprenant en prenant en compte les contrastes existant entre les deux langues. D'autres pensent qu'elle ne peut qu'expliquer certaines erreurs sans avoir pour autant une valeur de prédiction.

Par ailleurs, l'analyse contrastive peut également se définir par rapport aux processus d'apprentissage des langues, en se référant au modèle behavioriste (= stimulus-réponse). Ainsi, l'apprentissage d'une langue peut être conçu comme une formation d'habitudes, à savoir une association automatique d'une réponse à un stimulus. Dans cette optique, une habitude acquise (celle de L1) pourra modifier la formation d'une nouvelle habitude (en L2). C'est à ce niveau qu'intervient la notion d'interférence, (dans le sens où une réponse associée à un ancien stimulus pourra venir interférer avec l'apprentissage d'une nouvelle réponse à ce stimulus). Cela permet d'expliquer comment la langue maternelle représente une cause importante d'erreurs, même si l'analyse contrastive ne peut pas toutes les prédire.

1.1. Principes de l'Analyse Contrastive

Le premier principe de l'analyse contrastive est de proposer une comparaison systématique entre L1 et L2 à différents niveaux linguistiques : phonologique, grammatical, syntaxique et lexical. Le protocole utilisé à l'origine respectait les étapes suivantes :

1. description structurelle de L1 et L2 ;
2. élaboration d'une liste préliminaire des structures équivalentes ;
3. élaboration d'une hiérarchie de difficultés ;
4. réflexion sur la prédiction des interférences pour l'élaboration du matériel pédagogique.

Un deuxième principe, plus actuel, est celui de la définition du phénomène d'interférence, c'est-à-dire que l'on observe s'il s'agit d'une zone de compétence de l'AC ou s'il s'agit d'un phénomène à traiter avec d'autres modèles de la LC dont nous parlerons plus tard.

Ainsi on doit distinguer l'interférence contrastive de la non-contrastive, c'est-à-dire définir s'il s'agit :

- a) d'une *interférence interlinguistique* (externe) pouvant être expliquée par l'AC, puisqu'il s'agit d'une projection de L1 sur L2.
- b) ou d'une *interférence intralinguistique* (interne) qui ne peut pas être expliquée par l'AC, puisqu'il s'agit d'une mauvaise appropriation et/ou généralisation des règles de L2. Il s'agit donc d'un cas pouvant être traité par l'Analyse des Erreurs (AE) afin de trouver une « thérapie linguistique ». Dans ce cadre, il ne faudra pas négliger l'étude des aspects cognitifs (et socio-affectifs) qui médiatisent l'application correcte des règles.

1.2. Les conséquences pédagogiques de l'AC

Nous mettrons en évidence quelques résultats de recherches pédagogiques à partir de la mise à l'épreuve de l'enseignement contrastif.

La pédagogie contrastive repose sur la présentation graduelle des structures L1 et L2 en mettant en évidence leurs similitudes et leurs différences. Carroll met en valeur le besoin d'une prise de conscience des « pièges » de la L2 à apprendre par rapport à la langue maternelle. L'objectif essentiel est d'essayer de contrôler les phases d'apprentissage. Politzer a cherché à savoir si l'on devait d'abord enseigner les structures différentes entre L1 et L2 ou celles qui sont identiques. Dans une de ces expériences sur des élèves anglais → français et anglais → espagnol, les résultats ont montré qu'il faut enseigner les structures contrastives, donc les structures différentes. A l'inverse, Hadlich et Richards affirment le contraire : l'enseignement contrastif provoquerait des erreurs plutôt qu'il ne les prévient. Les études à ce sujet sont donc contradictoires.

Quelques-unes de nos applications laissent entrevoir un compromis dans l'utilisation de l'enseignement contrastif. Ainsi, par exemple, dans les expériences réalisées dans l'enseignement de grammaire espagnole, nous avons pu observer qu'une présentation parallèle du système français-espagnol laissait les étudiants relativement confus sur l'intérêt pratique de cette présentation, car ils ne voyaient pas une application directe des règles pour produire un discours en espagnol.

En somme, quand il s'agit d'un enseignement normatif orienté vers la production de la langue seconde, l'exposé contrastif, d'une part, alourdit la présentation pédagogique et, d'autre part, conduit l'apprenant à développer un réflexe traductionnel pouvant provoquer des organisations cognitives impliquant des interférences. En effet, dans toute situation non-traductionnelle, on utilise le principe du *commutateur*, c'est-à-dire le mécanisme psycholinguistique qui permet au bilingue de maintenir une de ses langues inactive lorsqu'il utilise l'autre. La pédagogie contrastive semble donc mal adaptée dans ce type de situation, car le rôle du commutateur est d'empêcher le traitement parallèle des deux registres langagiers (L1-L2) et il nous semble important de développer chez l'apprenant ce principe de désactivation de la langue maternelle qui permet la production naturelle et fluide d'un discours (comme le natif).

Par contre, dans le cas de l'enseignement de la traduction, la correction des interférences systématiques par la pédagogie contrastive est très intéressante et suscite en général de meilleurs résultats dans la mesure où elle fait prendre conscience à l'étudiant d'un certain nombre d'erreurs démarrant en L1. Nous pouvons citer l'exemple du *participe présent* et du *gérondif français* qui peuvent donner lieu à confusion et où, selon nos expériences, la pédagogie contrastive est indispensable. Ainsi on évitera des erreurs comme la traduction de la phrase « *Je cherche un livre parlant de la musique* » traduit par « *Busco un libro hablando de música* » (mauvaise traduction par un « gerundio » et qui modifie le sens) à la place de « *Busco un libro que trata de música* » (correctement traduit par une relative).

On peut émettre l'hypothèse que tout abus de l'enseignement contrastif dans les cours normativo-communicatifs pourrait être mal adapté (en raison du principe du « commutateur »), alors que son utilisation ciblée sur des erreurs d'interférence serait fortement conseillée.

2. Qu'est-ce que l'Analyse des Erreurs (AE) ?

L'Analyse des Erreurs (AE) est une approche méthodologique qui étudie les erreurs commises par les apprenants d'une langue seconde ou étrangère. Née dans les années 1960, elle a marqué un tournant important dans la didactique des langues en déplaçant le focus de l'enseignement vers les processus d'apprentissage. Contrairement à l'analyse contrastive, qui cherchait à prédire les erreurs basées sur les différences entre la langue maternelle et la langue cible, l'AE s'intéresse aux erreurs réelles produites par les apprenants pour comprendre les mécanismes sous-jacents à l'acquisition d'une langue.

Avant l'AE, la vision dominante, influencée par le béhaviorisme et la linguistique contrastive, considérait les erreurs comme des "mauvaises habitudes" à éliminer, souvent par la répétition. L'erreur était perçue comme un échec de l'enseignement.

L'Analyse des Erreurs, notamment sous l'impulsion de S.P. Corder (1967), a révolutionné cette perspective en considérant l'erreur non pas comme une simple faute à sanctionner, mais comme une fenêtre sur le processus d'apprentissage. Pour Corder, les erreurs sont des indices précieux de l'état de l'interlangue de l'apprenant – un système linguistique transitoire et en constante évolution, situé entre la langue maternelle (L1) et la langue cible (L2). L'erreur est donc une preuve que l'apprenant est en train de formuler des hypothèses sur la L2 et de tester ses règles.

2.1. Objectifs de l'Analyse des Erreurs

L'analyse des erreurs fait partie de la linguistique contrastive et consiste à :

- Décrire, comme un médecin, la maladie (son origine) et donner un remède ;
- Inventorier les erreurs et les corriger ;
- Expliquer pourquoi le locuteur a commis ses erreurs à tel niveau et dans telle situation ;
- Commenter ces erreurs et proposer des solutions.

2.2. Erreurs, fautes et corrections dans les Sciences du Langage

Le fait d'inscrire les termes « erreurs », « fautes » et « corrections » dans un rapport étroit avec les Sciences du Langage évoque tout d'abord un lien entre linguistique et normativité. Toutefois, la question de la norme étant elle-même complexe et sujette à analyse - on peut envisager un concept descriptif de norme en déterminant, au moyen d'une étude statistique, ce qui est *normal* (Canguilhem, 1966), ou faire de la norme un concept qui définirait l'usage *correct* - les notions d'erreur, de faute et de correction prennent alors des dimensions multiples, qui peuvent être envisagées par l'ensemble des disciplines linguistiques.

D'autre part, la frontière sémantique entre *erreur* et *faute* peut faire l'objet de discussions : on distingue souvent *l'erreur de langage* de *la faute de langue*, la première supposant la connaissance de la règle et donc de la correction, la deuxième correspondant à la violation

d'une règle ignorée du locuteur. L'erreur peut ainsi être considérée comme inhérente à toute production langagière, en tant qu'elle résulte d'une activité cognitive et motrice complexe et rapide ; la correction, quant à elle, viendrait conséquemment opérer son action de rétablissement. L'acception que l'on prête à la faute, en la distinguant de l'erreur, n'implique pas d'auto-correction spontanée : fruit de l'ignorance du locuteur, elle ne saurait être corrigée que dans la confrontation à la règle jusqu'alors méconnue et pourtant enfreinte (Auroux, 1998).

Ces notions peuvent ainsi être traitées sous plusieurs aspects : la nature des erreurs ou des fautes, ainsi que la formulation éventuelle de leur correction par le locuteur lui-même ou par un tiers, intéresseront donc diverses disciplines des Sciences du Langage (acquisition, didactique, phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique, psycholinguistique, etc.).

Cependant, envisagées indépendamment l'une de l'autre, l'erreur et la faute ont des acceptions bien différentes : par exemple, en philologie, la faute de copiste revêt une toute autre dimension et peut d'ailleurs résulter de la volonté de *corriger* une erreur présente dans le manuscrit copié. Elle est alors *faute* en tant qu'elle manifeste d'un écart par rapport à 'l'original', mais elle peut aussi être perçue comme une *correction*, c'est-à-dire comme le rétablissement d'une forme correcte après repérage d'une erreur initiale. Le signalement de la faute et la formulation de la correction n'appartiennent donc pas en propre aux pédagogues ou aux grammairiens, même si, dans la perspective d'une histoire des théories linguistiques, une place particulière peut encore leur être accordée : les relations interdiscursives qui se construisent au sein du discours grammatical et linguistique peuvent en effet manifester de nombreuses corrections qui ne portent pas seulement sur la langue elle-même, mais aussi sur le discours tenu sur la langue. L'erreur, la faute et la correction peuvent donc aussi être envisagées comme constitutives de la construction du discours linguistique lui-même.

"La **distinction entre l'erreur et la faute** est un pilier majeur sur lequel reposent la cohérence du management et la confiance entre manager et collaborateur.

L'**erreur** entraîne un acte **pédagogique**, la **faute** génère une action d'**autorité**.

L'**erreur** renvoie à la **compétence**, le collaborateur peut ne pas la maîtriser ou n'a pas su la mobiliser ; la **faute** renvoie à son **comportement**, le collaborateur se doit de toujours le contrôler.

L'**erreur est involontaire**, le collaborateur n'a pas su comment faire, agir ou réagir, **la faute est volontaire**, le collaborateur n'a pas respecté une règle préalablement définie.

L'erreur devient une faute lorsque :

- le collaborateur la commet volontairement ;
- le collaborateur n'a pas respecté les actions correctives décidées avec son manager.

Une réaction vive voire agressive du manager suite à une erreur détruit de fait le droit à l'erreur. L'absence de droit à l'erreur inhibe la prise d'initiative et incite le collaborateur à cacher ses éventuelles erreurs à venir. L'erreur est constitutive de l'apprentissage et du progrès

2.3. Distinction approfondie entre erreur et faute

2.3.1. Erreur : Au sens étymologique, le terme « erreur » qui vient du verbe latin *error*, de *errare* est considéré comme « un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement, faits psychiques qui en résultent. » (Le petit Robert, 1985 : p.684) ; « un jugement contraire à la vérité » (Le petit Larousse illustré, 1972 : p.390). Il est possible de constater qu'à l'origine, les erreurs ont été définies comme un « écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé » (Cuq et alii, 2003 : p.86). En didactique des langues étrangères, les erreurs «relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier) » (Marquilló Larruy, 2003 : p.120). Il est donc évident qu'elles sont bien différentes des fautes. L'erreur est commise lorsque le locuteur se trompe en appliquant le système linguistique de sa langue maternelle. Il obéit aux règles déjà acquises et les applique au cours de son apprentissage d'une langue étrangère qui n'est pas régie par ces mêmes règles. Il doit apprendre la langue et ces caractéristiques linguistiques.

2.3.2. Faute : Étymologiquement issu du mot latin *fallita*, de « *fallere*=tromper », la faute est considérée comme « le fait de manquer, d'être en moins. » (Le petit Robert, 1985 : p.763) ; « erreur choquante, grossière, commise par ignorance » (Id., p.684) ; « le manquement au devoir, à la morale, aux règles d'une science, d'un art, etc. » (Le petit Larousse illustré, 1972 : p.420). En didactique des langues étrangères, les fautes correspondent à « des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé) » (Marquilló Larruy, 2003 : p.120). Il est donc possible de dire que, dans notre quotidien, les concepts d'erreur et de faute ne sont pas suffisamment distincts l'un de l'autre, et les enseignants ont souvent tendance à les confondre. La faute est commise lorsque le locuteur se trompe même en connaissant la règle. Il s'agit dans cette situation de non application de la règle acquise, ce qui n'est pas toléré pour l'apprentissage de la langue.

3. Les types d'erreurs : Il existe deux types d'erreurs

3.1. Erreur interlinguale : l'apprenant peut commettre une erreur dans son apprentissage d'une langue étrangère, qui est due au système linguistique de sa langue maternelle. Il s'agit dans ce cas d'interférence entre deux systèmes linguistiques ; L1 qui interfère avec L2.

3.2. Erreur intralinguale : l'apprenant d'une langue étrangère peut parfois commettre des erreurs au cours de son apprentissage, qui sont dues cette fois-ci au système lui-même. Des situations d'analogie amène l'apprenant à se tromper dans l'application de certaines règles de L2. Il ne s'agit plus d'interférences, puisqu'il s'agit d'un seul système linguistique.

3.3. Quelques types d'erreurs interlinguales spécifiques (arabe-français)

• Le système phonologique

Un arabophone ne perçoit pas la différence entre les voyelles orales ([y], [u] ou [i]/ [Ø] ou [o]). Pour un élève, les deux phrases suivantes sont équivalentes : Un petit peu d'eau/ un petit pot d'eau.

L'élève peut confondre également avec les voyelles nasales. Il distingue en arabe que [u], [i] et [a] qui sont des voyelles longues. Il confondra donc entre beau/ bon/ bonne. D'autres exemples peuvent renvoyer à ce type de confusion, tels que on/ en ; dont/ dans ; son/ sans ; marchons/ marchand (t).

• Le système orthographique ou morphologique

L'élève peut commettre des erreurs de graphie, dues au système phonologique de sa

langue maternelle. Il produira alors : Vésiter = visiter/ défili = défiler/ mesique = musique/ apri = après/ enton = entend/ blanc = blond/ compagne = campagne.

4. Stratégies de correction des erreurs en didactique

Les recherches sur l'erreur dans l'apprentissage des langues démontrent que plusieurs démarches correctives, didactiques et pédagogiques sont possibles face aux erreurs de l'apprenant. Tout d'abord, il faut dire aux apprenants, comme le montrent la plupart des chercheurs tels que Michel Billières (1987) et Robert Morley (1988), qu'ils commettront normalement des erreurs à l'écrit, et que les erreurs sont inévitables à tout moment d'apprentissage. Il est admis que c'est un fait naturel tout au long du processus d'apprentissage. Mais, de la faute à l'erreur: une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE ce qui est important, c'est d'accepter un avis bienveillant face aux erreurs. C'est pourquoi ni les enseignants ni les apprenants ne doivent en penser négativement.

Au lieu de sanctionner l'erreur ou de l'éviter, il vaut mieux la placer au centre de la démarche pédagogique. À notre avis, comme elle constitue une étape primordiale dans l'acquisition des connaissances langagières, elle est nécessaire.

Donc, comment peut-on/faut-il la corriger pour ne pas produire les mêmes erreurs à l'écrit ? Pour ce faire : - Tout d'abord, au début d'une séance consacrée à la production écrite, il est important de faire un diagnostic des habiletés de chaque apprenant.

C'est pourquoi il est conseillé d'explicitier clairement le caractère instructif de l'erreur au sein de la classe, pour le professeur comme pour l'apprenant. - Il est nécessaire de prendre en considération l'influence du code oral sur le texte écrit pour la langue française dont l'écriture de mots est différente de la prononciation en vue d'éviter toute influence néfaste de l'oral sur le code écrit (la langue écrite) jusqu'à ce que les apprenants démontrent la maîtrise de la transposition du code écrit. - Une fois que cette mise au point faite, il est conseillé à l'enseignant de s'attaquer aux erreurs sans culpabiliser et intimider ses apprenants. Pour cela, en faisant une pratique systématique et personnalisée, il doit consacrer un temps suffisant à une phase de repérage, de formulation et d'explicitation par l'apprenant de ses propres erreurs. - Donc, quand on est en évaluation formative, il vaudrait mieux former les apprenants à s'auto-corriger et à s'auto-évaluer.

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de définir un contrat explicite pour l'apprenant et, au sein de la classe, de veiller à la mise en place de stratégies permettant la vigilance progressive et la responsabilité des apprenants pour pouvoir supprimer les erreurs.

Bibliographie

- **Ahmed Brahim**, 1994. Linguistique contrastive et fautes de français, Publications de la faculté des lettres de la Manouba, série : Linguistique, volume VI.
- **Amou, Abdelmadjid**. *Linguistique contrastive et apprentissage des langues*.
- **Ayad Abderrahmane**, 2017. La terminologie religieuse de l'Islam Dans la langue française. Étude descriptive et comparative des termes islamiques dans le cadre de la lexicologie et de la sémantique. Édition science et pratique, Béjaia, (Algérie).
- **AYAD Abderrahmane**, 2024. Lexique des concepts des sciences du langage.
- **Ben Amor Ben Hamida Thouraya**, 2009. « Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français », Synergies Tunisie, N°1, Disponible en ligne sur : <https://t.me/Cerclelinguistique/87>.

- **Boumediene**, 2004. Comparaison systématique des aspects caractéristiques des systèmes phonologiques, grammaticaux et lexicaux.
- **Cambrone S.** 2004, « Contact de langues en milieu scolaire. L’alternance codique en situation de classe : quelles stratégies ? », AREEF, Fort-de-France, in <http://www.mq.ird.fr/pdf/AREC-F-Cambrone.pdf>
- **Christian P.**, 1972. *Titre non précisé, lié à la linguistique appliquée.* (Informations de publication non trouvées. Souvent cité en référence à l'application des connaissances linguistiques.)
- **Corder, S.P.** (1967). The Significance of Learners' Errors. *IRAL - International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 5(4), 161–170.)
- **Débyser Francis**, 1970. « La linguistique contrastive et les interférences », *Langue française*, N°8, Disponible en ligne sur : <https://t.me/Cerclelinguistique/84>
- **Di Pietro, Robert J.** (1971). *Language Structures in Contrast.* Newbury House Publishers.)
- **Dubois, J.**, 1979. *Dictionnaire de linguistique.* Larousse.
- **Dubois J.** Dictionnaire de la linguistique, Larousse, 2001. Disponible sur : <https://t.me/Cerclelinguistique/39>
- **Etienne P.**, (1988), *Problème Théoriques et Méthodologiques de l’Analyse Contrastive*, Paris : Publication de la Sorbonne Nouvelle.
- **Fries, Charles C.** (1945). *Teaching and Learning English as a Foreign Language.* University of Michigan Press.)
- **Galisson, R.**, 1972. *Titre non précisé, lié à la didactique des langues.*
- **Gatignol, A. & Topouzkhanian, A.**, 2012. Bilinguisme et biculture: Nouveaux défis ? Actes 2012. Ortho Édition.
- **Hamers, J. F & Blanc, M.** 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Margada, Bruxelles.
- **Joseph DICHY**, 1994, « La pluriglossie de l’arabe », *Bulletin d’Études Orientales de l’Institut Français d’Études Arabes de Damas*, tome XLVI, pp. 19-42. Disponible en ligne sur : <https://t.me/Cerclelinguistique/86>
- **Kroll, J. F. & De Groot, A. M. B.**, 2005. *Handbook of Bilingualism: Psycholinguistic Approaches.* Oxford University Press.
- **Lado, Robert.**, 1957. *Linguistics Across Cultures: Applied Linguistics for Language Teachers.* University of Michigan Press.
- **Lang P.**, 2006. *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique*,
- **Marçais, William.**, 1930. *La Diglossie arabe.* Conférence prononcée à la Sorbonne.

- **Martinez, P.** (1996). *La didactique des langues étrangères*. Didier.
- **Meillet, Antoine.**, 1925. *La méthode comparative en linguistique historique*. Honoré Champion.
- **Meillet, Antoine.** 1926. *Linguistique historique et linguistique générale*. Honoré Champion.
- **Perdue, C.** « L'analyse des erreurs : un bilan pratique », *Langages*, Volume14, Numéro57, 1980. Disponible sur : <https://t.me/Cerclelinguistique/85>
- **Piétr, Étienne.**, 1987. *Regard sur le centre polonais d'analyse contrastive*. In : Piétr, Étienne (éd.). *Problèmes théoriques et méthodologiques de l'analyse contrastive*, Publications de la Sorbonne Nouvelle, p. 53-72.
- **Poplack S.**, 1988b « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », in, *Langage et société*, n° 43, pp. 23-46.
- **Puren, Christian.**, 1994. *La didactique des langues à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*. Crédif-Hatier.
- **Romaine, Suzanne.**, 1989. *Bilingualism*. Basil Blackwell.
- **Selinker, L.** (1972). Interlanguage. *IRAL - International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 10(3), 209–231.)
- **Soutet O.** 2006., *Etudes de linguistique contrastive*.
- **Trager, George L.**, 1949. *The Field of Linguistics*. Studies in Linguistics. **Valdman, Albert.**, 1966. *Applied Linguistics: French, a Book of Readings*. D.C. Heath.
- **Weinreich, Uriel.**, 1953. *Languages in Contact: Findings and Problems*. Linguistic Circle of New York.